

# Épinay

en scène

**IMPÔTS  
LOCAUX**  
2003-2013  
**10 ans SANS  
HAUSSE DES TAUX**  
à ÉPINAY-SUR-  
SEINE!

Votre Maire  
et Conseiller général  
**HERVÉ CHEVREAU**

IMPÔTS LOCAUX 2003-2013

**10 ans sans hausse  
des taux**

**Toutes les infos  
de votre ville sur**  
[www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)



**Clos des Sansonnets:**  
les travaux vont  
démarrer

[PAGE 15]



**Spin'art, un tremplin  
pour les jeunes**

[PAGE 20]



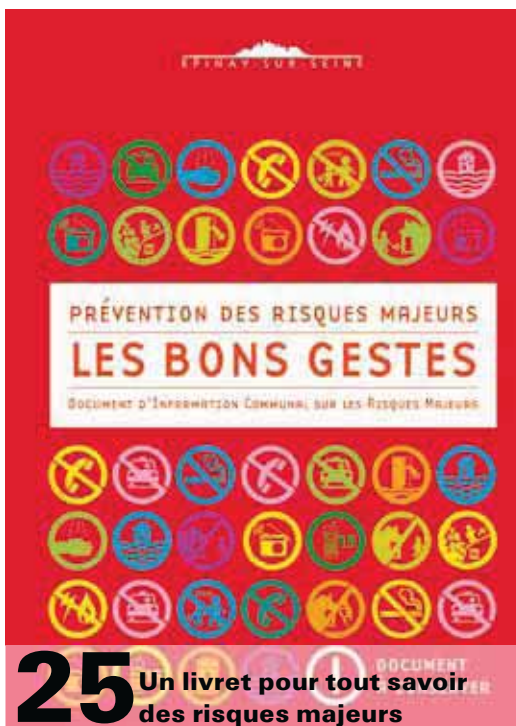
## 18 Un festival de salsa à ne pas rater



## 7 Budget 2013 : 10<sup>e</sup> année sans hausse des taux d'impôts locaux



## 17 Des nouvelles rues redessinent le centre-ville



## 25 Un livret pour tout savoir des risques majeurs

### Éditorial

3 Édito d'Hervé Chevreau

### Retour sur images

4 Coup de projecteur sur les événements de janvier

### Dossier

7 Budget 2013 : une politique volontariste sans hausse d'impôts

### Actualités

13 Saint-Ouen, 9<sup>e</sup> ville membre de Plaine Commune

14 Sécurité : Hervé Chevreau demande davantage de moyens au Ministre

15 Un Plan de sauvegarde pour Le Clos des Sansonnets

16 Les réunions de quartier reprennent en février

17 Deux nouvelles rues ouvertes à la circulation dans le centre-ville

18 Un festival de salsa et un concert turc à noter dans vos agendas

19 La prévention routière pour les plus jeunes, c'est essentiel

### Jeunesse

20 Spin'art, un tremplin pour les jeunes talents de la ville

21 Animations des espaces Jeunesse

### Cadre de ville

22 Le recensement de la population se poursuit

23 Hommage à Bernard Barbot

24 Zoom sur deux entrepreneurs locaux

25 Les risques majeurs sont rares mais il faut s'y préparer

26 En bref...

### Spectacles

28 Les rendez-vous culturels du mois

### Portrait

29 Alan Vieira, lauréat heureux de la Bourse au permis

### Travaux

30 Des travaux dans la ville

### Développement durable

31 HQE, BBC, s'y retrouver dans les normes actuelles

### Nos aînés

32 Préinscriptions pour le séjour en Turquie

### Si Épinay m'était conté

33 Histoire de l'entreprise Schneider, verrier de luxe

### Conseil municipal

34 Séance du 24 janvier

### Expression libre

35 Tribunes politiques

### Pratique

36 Informations pratiques et permanences de la Ville

### Agenda

39 Tous les rendez-vous de février

**[Épinay]**  
en scène

1, rue Mulot 93800  
Épinay-sur-Seine  
standard de la mairie  
Tél. : 01 49 71 9999  
[www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)

- **Directeur de la publication:**  
Hervé Chevreau
- **Rédactrice en chef:**  
Armelle Calippe
- **Directeur artistique:**  
Matthieu Rondeau
- **Rédaction:**  
Joëlle Athouel,  
Sébastien Demaret,  
Éric Dumoulin,  
Félix Faucher,  
Christian Lesaulnier,  
Armelle Nebilon,  
Anaïs Salmon,  
Aude Tournoux
- **Secrétariat de rédaction:**  
Élodie Mas,  
Clémentine Leyer
- **Correcteur:**  
Alexis Gau
- **Photos:**  
(DR),  
Velitchka Atanassova,  
Altelia-Didier Blavette,  
André Golias,  
Jean-Christophe Lemasson,  
Antonio Pedalino,  
Jean-Luc Vallet
- **Réalisation et mise en page:**  
[www.agence-ipanema.fr](http://www.agence-ipanema.fr)
- **Maquette:**  
Laurence Baudu,  
Monique Rouville
- **Impression:**  
Imprimerie Léonce Deprez
- **Tirage:**  
23 000 exemplaires
- **Distribution:**  
ISA Plus
- **Dépôt légal à parution**  
Magazine d'information municipale édité par la Direction de la communication de la Ville d'



Ce budget 2013 consacre, pour la dixième année consécutive, l'absolue stabilité de nos taux d'imposition locale. Une très longue « pause fiscale » qui n'a pas empêché notre Ville de lancer de

nombreux projets et de multiplier les services à destination de ses habitants. La raison de cette réussite ? Elle tient en un mot : rigueur de gestion. Notre politique procède en effet d'une gouvernance prudente et avisée des finances communales et d'une bonne tenue de nos coûts de fonctionnement. En dépit d'un contexte général extrêmement tendu, nous n'avons jamais fait du portefeuille des Spinassiens la trop facile variable d'ajustement de la dégradation de l'environnement économique. Cette année encore, nous avons cherché à ne surtout pas ponctionner des ménages déjà durement touchés par la crise. Grâce à ces objectifs financiers et fiscaux érigés en piliers essentiels de notre mandat, nos fondamentaux budgétaires sont sains. Ils nous permettent d'investir pour notre quotidien tout en nous projetant sereinement dans l'avenir. Nous poursuivrons résolument dans cette voie.

Mais, me direz-vous, l'argent n'est pas tout... Et vous aurez raison ! Février est en effet le mois de l'amour et de la Saint-Valentin. Tout au long de cette fameuse journée du 14 février, la Ville a décidé de diffuser des messages de Spinassiens sur ses panneaux électroniques. Une initiative originale et une occasion privilégiée d'envoyer à l'élu(e) de votre cœur un bouquet de mots numériques... certes encore plus éphémère qu'un bouquet de fleurs, mais tout aussi beau. Mais n'a-t-on pas coutume d'affirmer que seule compte l'intention ?

Bonne année à toutes et à tous !  
Très cordialement.

Votre Maire et Conseiller général  
Hervé Chevreau

EPINAY-SUR-SEINE



Imprimé avec des  
encres végétales  
sur du papier  
issu de forêts  
gérées durablement.



**22**  
DÉCEMBRE

### La magie de Noël

Le Père Noël était présent, deux jours avant le réveillon de Noël, dans les centres commerciaux des Presles (avenue de la Marne) et de l'Obélisque (rue Félix Merlin). Une aubaine pour les enfants qui ont pu se faire photographier avec lui... et lui rappeler les cadeaux qu'ils avaient commandés !

**8**

JANVIER

### De nouveaux logements

Le maire Hervé Chevreau a visité les logements témoins du bâtiment construit par France

Habitation le long de l'avenue de Lattre-de-Tassigny. Il était accompagné des partenaires de l'opération de rénovation urbaine et de l'architecte. Ce nouveau bâtiment comptera 98 logements sociaux.



**10**

JANVIER



### 2013 commence avec des fleurs

Les seniors des résidences Camille Saint-Saëns, Jacques Offenbach, Arpage et les Jardins d'Épinay ont reçu la visite du maire, Hervé Chevreau, début janvier. Il était entouré de Patricia Bastide, adjointe en charge des Personnes âgées, pour remettre à chacun des jacinthes. La galette des Rois était bien sûr au menu de cet après-midi festif.



## Les Spinassiens ont tiré les Rois

En famille ou entre amis, près de 700 habitants s'étaient donnés rendez-vous à l'Espace Lumière, pour déguster la traditionnelle galette des Rois. Une manifestation organisée par les centres socioculturels de la Ville. Et pour animer l'après-midi, les enfants sont montés sur scène pour offrir un spectacle aux plus grands.



**12**  
JANVIER

## 2963, nouvelle année berbère

Le 12 janvier, les Berbères se sont souhaité une bonne année... 2963! L'Association Franco-Berbère d'Épinay-sur-Seine, qui rassemble près de 200 familles, présidée par Farid Benyahia, avait organisé ce jour-là une grande réception, à laquelle ont participé le maire Hervé Chevreau, Samia Azzouz et Farid Saidani, adjoints au maire, d'autres élus et le président du réseau des associations franco-berbères, Yazid Ikdoumi.



## De la créativité avec Betty Bone

L'artiste Betty Bone, en résidence à Épinay-sur-Seine depuis deux ans, a présenté ses créations et ses dessins numériques le mois dernier à la médiathèque Colette, en présence de Patrice Konieczny, 1<sup>er</sup> adjoint au maire chargé de la Culture. Elle a travaillé avec des enfants et des adolescents sur divers supports. Ici lors d'un atelier tout public qui a rassemblé des enfants et des adultes.

### Les Anciens combattants réunis

Le dimanche 20 janvier, plus de 300 personnes ont bravé la neige et le vent pour participer au repas de début d'année de l'Union Nationale des Combattants (UNC), à l'Espace Lumière et fêter ensemble la nouvelle année.

20  
JANVIER



21  
JANVIER

### Club Senior : 2013, sous le signe de l'amitié

Le maire Hervé Chevreau s'est rendu au Club Senior pour présenter, au nom de l'équipe municipale, leurs meilleurs vœux de bonheur aux fidèles Spinassiens qui fréquentent ce lieu d'échanges et de rencontres. Ils ont eu l'occasion de déguster une galette des Rois.

22  
JANVIER

### Vernissage de l'exposition Marilyn

L'année débute bien à la Maison de Théâtre et de la Danse (MTD) avec l'exposition de photomontages *Dans les yeux de Marilyn*, dont le vernissage s'est tenu le mardi 22 janvier, en présence notamment de Patrice Konieczny, 1<sup>er</sup> adjoint au maire chargé de la Culture.

Cette exposition se tiendra jusqu'au 24 mars.





**Le budget pour l'année 2013 vient d'être voté. Il reflète, cette année encore et pour la dixième année consécutive, les deux priorités de la Ville : améliorer le cadre de vie des Spinassiens, à travers de grands projets urbains ou de nouveaux services à la population, et innover au plan financier pour ne pas recourir à une augmentation des impôts locaux.**

## **BUDGET 2013**

# Une politique volontariste sans hausse d'impôts

## INTERVIEW

# Agir sans toucher au porte-monnaie des Spinassiens

**Adjointe au maire chargée des Finances, Brigitte Espinasse décrypte le budget 2013, qui s'élève à 88,3 millions d'euros. Malgré un contexte économique difficile, la Ville continue à mener une politique d'investissement volontariste grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et du désendettement. Une gestion ultrarigoureuse qui lui permet, pour la dixième année consécutive, de ne pas augmenter les impôts locaux.**

### **Quelles sont les grandes orientations du budget 2013 ?**

Faire face à tous les investissements, tout en assurant la continuité des services publics, aussi bien en nombre qu'en qualité, et en maintenant les taux d'imposition (*lire page ci-contre*). C'était notre objectif lors de l'élaboration du budget. Maintenir les grands équilibres et trouver des financements extérieurs pour les projets devient de plus en plus complexe dans le contexte économique actuel, mais nous réussissons à garder le cap grâce à une situation financière saine et solide. Avoir réduit l'endettement de 40 % depuis dix ans, avoir mis en place un niveau d'autofinancement élevé, bénéficier de dotations de l'État favorables, ainsi que du partenariat avec Plaine Commune, nous aident notamment à dégager des marges de manœuvre pour mener une politique d'investissement volontariste.

### **2013 sera d'ailleurs marquée par la livraison de nombreux chantiers et le lancement de nouvelles opérations...**

Cette année verra en effet, entre autres, l'ouverture du Pôle social, de deux crèches (rue d'Ormesson et avenue de la République), de deux nouvelles écoles, du centre commercial L'Ilo, ainsi que la livraison de nombreux logements et le coup d'envoi des travaux du centre socioculturel et du multiaccueil de La Source-Les Presles, de la salle des Fêtes ou encore de la Maison de Santé Pluridisciplinaire... Ces investissements lourds, qui changent actuellement le visage de notre ville, résultent d'un choix politique fort et de douze ans de réflexion et de travail pour optimiser au mieux notre gestion budgétaire. Dès 2001, nous avons cherché les moyens de financer ces projets, tous longuement mûris. Nous avons par exemple renégocié nos prêts et engagé un désendettement massif (34 millions d'euros aujourd'hui contre 50,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2002) qui nous offre une bouffée d'oxygène. Lancé en 2006, le projet de rénovation urbaine nous permet aussi de bénéficier d'un partenariat financier exceptionnel : État, Région, Département, Communauté d'agglomération, bailleurs,



constructeurs... avec, comme objectif premier, la volonté de ne pas toucher au porte-monnaie des Spinassiens.

### **C'est en effet la dixième année sans augmentation d'impôts. Un symbole fort ?**

Évidemment ! Peu de collectivités peuvent prétendre un tel maintien de leur fiscalité, surtout avec des investissements aussi élevés en parallèle. C'est donc une grande satisfaction. Je tiens à saluer le travail du service financier ainsi que l'implication de tous les services municipaux, qui appliquent cette exigence de rigueur budgétaire au quotidien, notamment en recherchant des financements extérieurs pour développer leurs nouvelles actions. C'est grâce à elle que nous pouvons concrétiser notre projet municipal : mener une politique volontariste afin d'améliorer le quotidien des Spinassiens tout en préservant l'avenir.



## FISCALITÉ

# 10 ans SANS hausse des impôts locaux

**Continuer à améliorer le cadre de vie et la qualité des services sans impact sur le porte-monnaie des Spinassiens. C'est la priorité de la Ville, qui maintient ses taux d'imposition depuis maintenant dix ans.**

### Une volonté politique

Les impôts locaux d'Épinay-sur-Seine n'ont pas augmenté depuis 2003. Le taux d'imposition est, depuis 2003, de 16,71 % pour la taxe d'habitation, 24,06 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 30,91 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Un choix fiscal sur lequel l'équipe municipale s'est engagée afin de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des Spinassiens, déjà amoindri par l'augmentation générale du coût de la vie.

### Pourquoi le montant à régler augmente-t-il quand même ?

Même si la Ville maintient ses taux, le montant de la taxe d'habitation et des taxes foncières augmente toutefois légèrement chaque année car il dépend aussi d'autres paramètres régionaux et nationaux.

■ **La valeur locative des biens**, sur laquelle se fait le calcul de ces impôts, est par exemple revalorisée annuellement au niveau national dans le cadre de la Loi de Finances : au titre de 2013, la revalorisation est de 1,8 %.

■ De nouvelles taxes s'ajoutent aussi parfois. C'est le cas de la **Taxe Spéciale d'Équipement** (TSE) Grand Paris, destinée à financer la Société du Grand Paris,

qui réalisera le super métro (Grand Paris Express). Elle représente 0,244 % de la valeur locative pour la taxe d'habitation et 0,256 % pour la taxe foncière.

■ L'évolution des taux de fiscalité des autres collectivités bénéficiaires de ces impôts influent aussi sur leur montant (Communauté d'agglomération et Département).

### Spécificités spinassiennes

Les habitants bénéficient également de certains abattements spécifiques à Épinay-sur-Seine.

■ **Sur la taxe d'habitation** : la Ville a adopté un abattement général à la base de 21 %. Un effort particulièrement avantageux puisque la Ville l'a voté avant la réforme qui fixe le taux de cet abattement facultatif à 5, 10 ou 15 %. Le 25 mars 2010, l'équipe municipale a aussi mis en place un abattement de 10 % pour les personnes souffrant d'un handicap.

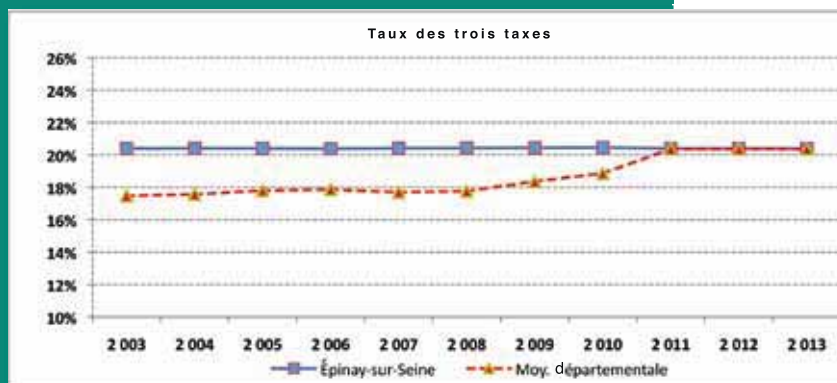
■ **Sur la taxe foncière sur les propriétés bâties** : le 25 septembre 2008, la Ville a voté une exonération de 50 % sur cinq ans dans le cadre de réalisation de travaux en faveur des économies d'énergie.



## Quelques éléments de comparaison...

Seules 14 communes dont Épinay-sur-Seine, sur les 40 que compte le département, n'ont pas augmenté les taux d'imposition de leurs trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière sur le non-bâti) depuis dix ans. Alors qu'Épinay-sur-Seine se trouvait au-dessus de la moyenne départementale en 2003, la Ville est aujourd'hui au même niveau.

Par ailleurs, l'endettement actuel de la Ville est parmi les plus bas du département. La solvabilité d'Épinay-sur-Seine (le nombre d'années pour se désendetter) est estimé à 3,24 ans, une situation financière très saine pour une collectivité. Dans ces conditions de maîtrise de la dette, le recours à l'emprunt est un signe de dynamisme car il permet à la Ville de poursuivre ses projets d'investissement.





*De nombreux agents travaillent dans les crèches, les écoles ou les centres de loisirs.*

### **Petite enfance et enfance : de nouvelles structures**

L'animation des crèches, des centres de loisirs, de la restauration scolaire ou encore de l'École Municipale des Sports, mais aussi l'entretien des structures mobilisent en effet un peu plus de 500 personnes dont 20 % en vacance. Autant d'agents qui participent, chaque jour, au bien-être et à l'encadrement de vos enfants.

La Ville poursuit, en plus, sa politique volontariste en matière d'accueil des jeunes enfants. Dès le mois prochain, une nouvelle crèche, implantée au 10, rue d'Ormesson, accueillera 40 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Une nouvelle



*Faciliter les démarches administratives, une priorité pour la Ville.*



## **ZOOM SUR LES DÉPENSES**

# La qualité une priorité

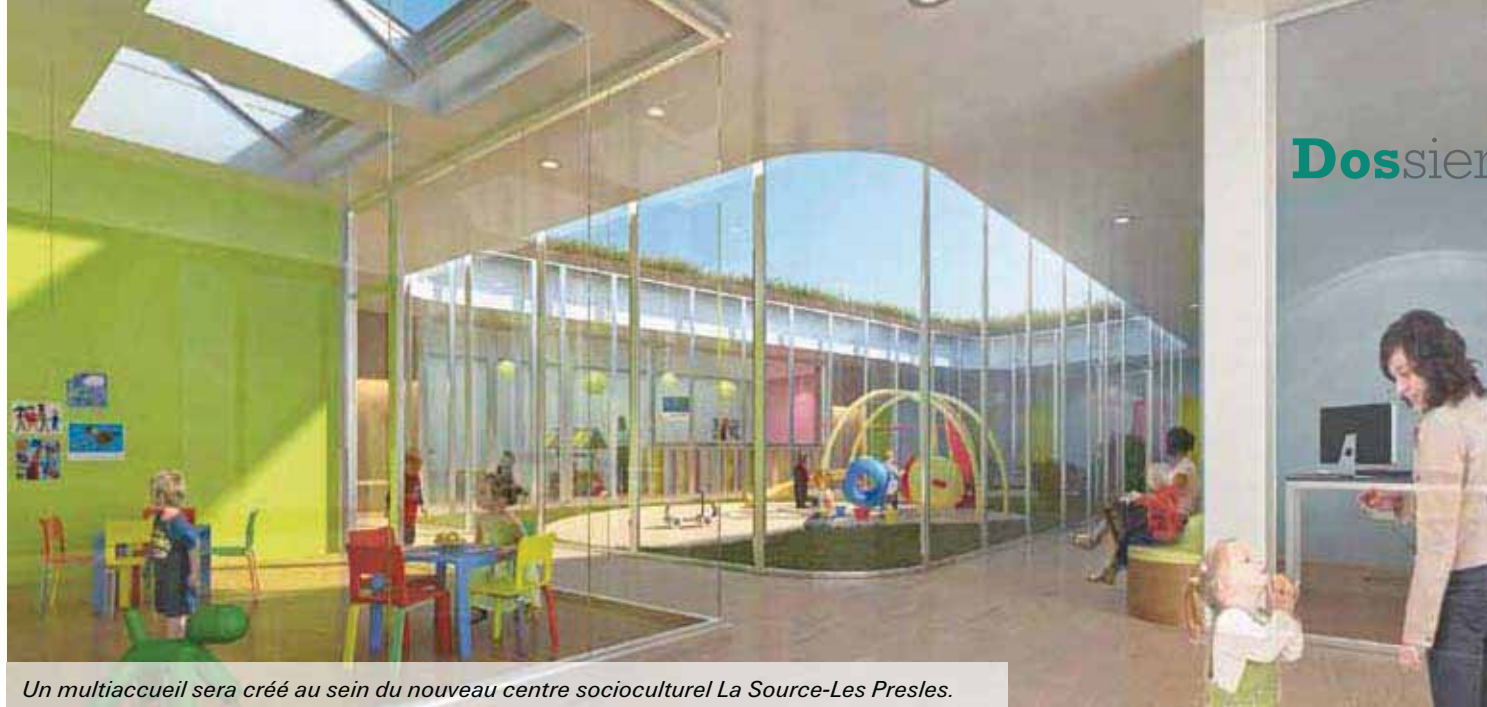
**Sur les 88,3 millions d'euros du de fonctionnement. Voici quelques**

structure que l'équipe municipale a souhaité exemplaire, tant sur le plan environnemental qu'en termes de santé. Puis, en avril, le chantier du futur centre socioculturel de La Source-Les Presles, qui comprendra un multiaccueil de 30 places, débutera. Une construction qui vise la certification Haute Qualité Environnementale.

Pour faire face à l'augmentation constante des effectifs et améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, deux nouvelles écoles ouvriront également leurs portes à la rentrée prochaine : l'école élémentaire Romain Rolland, qui est en cours de restructuration et d'agrandissement, et une nouvelle école maternelle construite dans le quartier de la Briche, dans le prolongement du groupe scolaire Pasteur, qui accueillera également un centre de loisirs et un multiaccueil de 24 places.

### **Affaires générales : mise en place d'une « nocturne » le jeudi**

Améliorer le service rendu aux habitants est également une des priorités de l'équipe municipale. Avec 17 %, le budget « service public » arrive en deuxième position des dépenses de fonctionnement. Ces 10 millions d'euros financent par exemple l'administration générale, qui comprend notamment l'accueil du public à l'Hôtel de Ville et à la mairie annexe d'Orgemont ou encore les Affaires générales. Parmi les nouveautés en 2013, on peut citer la mise en place d'une « nocturne »,



Un multiaccueil sera créé au sein du nouveau centre socioculturel La Source-Les Presles.

## DE FONCTIONNEMENT

# des services : municipale

**budget 2013, 59,3 millions d'euros sont consacrés aux dépenses exemples concrets.**



Le Pôle social, en chantier, qui doit ouvrir bientôt.

jusqu'à 19 h le jeudi (contre 17 h 30 les autres jours), afin de permettre aux Spinassiens, notamment à ceux qui travaillent en dehors de la commune, de faire leurs démarches d'état civil (demandes de carte d'identité, de passeport, d'inscription sur les listes électorales, d'autorisation de sortie du territoire...) à un autre moment que le samedi matin.

### Ouverture d'un Pôle social le mois prochain

En mars, l'ouverture du Pôle social au 1, rue de l'Abbé Pierre, nouvelle rue à l'angle du 155, avenue de Lattre-de-Tassigny, sera cette année le temps fort du volet social qui, avec 8,9 millions d'euros, représente 10 % des dépenses de fonctionnement. Grâce à ce lieu « ressource », la Ville va améliorer son aide aux Spinassiens les plus démunis. Ce nouvel équipement de 1 000 m<sup>2</sup> regroupera les Restos du Cœur et le Secours catholique, qui gèrent respectivement l'aide alimentaire et le vestiaire solidaire. Il proposera également de nouveaux services : une épicerie sociale, gérée par l'association EDVO, un point hygiène, des permanences d'information et d'accès au droit...

### Rendre la culture accessible au plus grand nombre

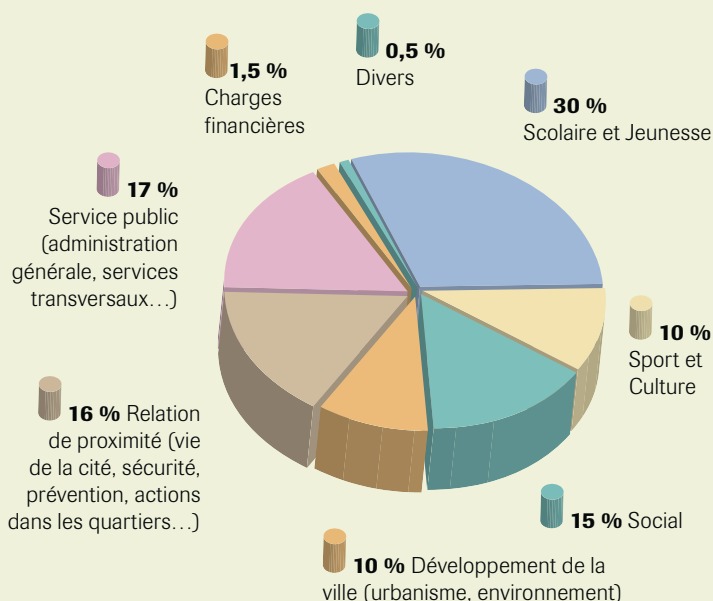
D'ici l'été prochain, la réouverture du Pôle Musical d'Orgemont (PMO), entièrement restructuré, modernisé et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite,

permettra quant à lui de poursuivre et de développer les actions culturelles. L'objectif est de les ouvrir au plus grand nombre, quels que soient les goûts, l'âge, la catégorie sociale, l'origine culturelle des habitants. Grâce à la création d'une salle de projection, le PMO accueillera par exemple dès septembre les dispositifs d'éducation au septième art (« ciné bambino », « Écoles et cinéma »...). La plupart des concerts de la saison culturelle seront également programmés dans la nouvelle salle de spectacle.

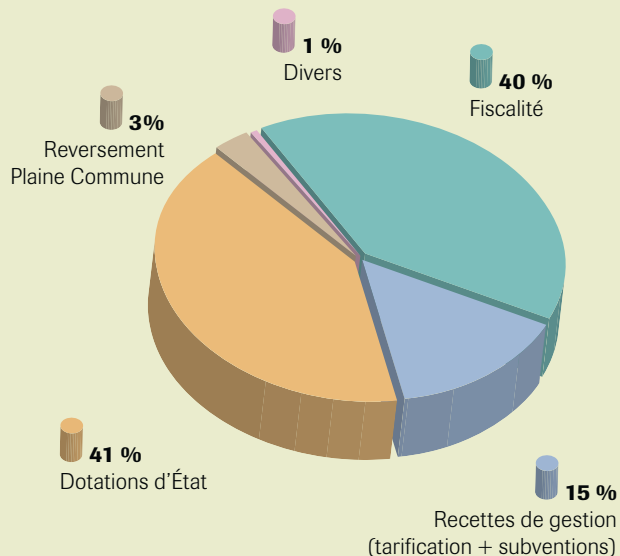


Le PMO, entièrement rénové, élargira l'offre culturelle de la ville.

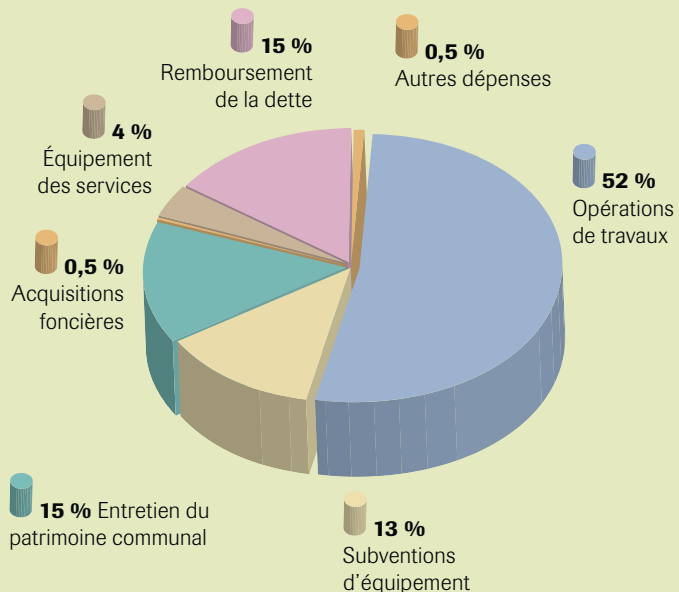
## Dépenses de fonctionnement



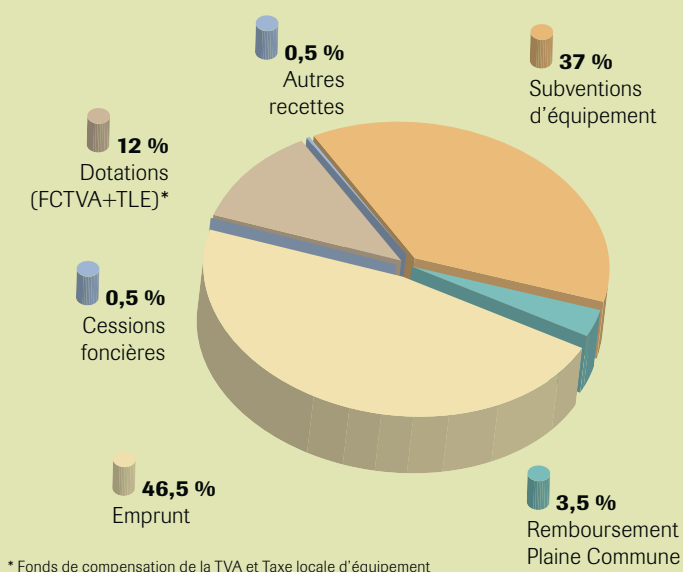
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement

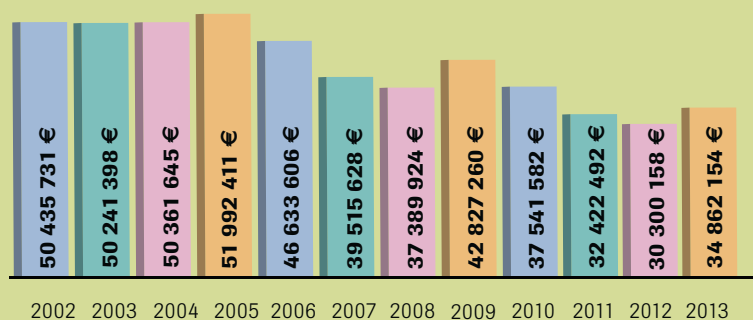


## Recettes d'investissement



\* Fonds de compensation de la TVA et Taxe locale d'équipement

## Encours de la dette





Le futur projet des Docks à Saint-Ouen, porté par Plaine Commune.

## INTERCOMMUNALITÉ

# Saint-Ouen rejoint Plaine Commune

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la ville de Saint-Ouen a rejoint la Communauté d'agglomération Plaine Commune, qui devient ainsi l'intercommunalité la plus peuplée d'Île-de-France.**

**E**t de neuf ! La Communauté d'agglomération Plaine Commune comprend désormais neuf villes : Saint-Denis, Aubervilliers, Pierrefitte, Villetaneuse, Stains, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Épinay-sur-Seine et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Saint-Ouen.

Avec ses 47 606 habitants, cette ville de 431 hectares, située aux portes de Paris, accueille 5 500 entreprises et 35 000 emplois publics et privés. Célèbre mondialement pour son marché aux puces, elle est concernée par des projets d'aménagement d'envergure, comme le prolongement des lignes 4 et 14 du métro, ainsi que la ZAC\* des Docks, qui s'étale sur le quart de son territoire et qui totalisera 5 000 logements d'ici 2020.

### Une adhésion souhaitée par les habitants

Engagée depuis deux ans et validée par près de 60 % des participants au référendum local en décembre 2011, l'adhésion de cette ville modifie l'organisation de l'intercommunalité. Le conseil communautaire, constitué des représentants de chaque commune, passe de 58 à 66 membres, avec l'arrivée des huit nouveaux élus audoisiens. Cette adhésion comporte également l'intégration de 280 agents municipaux de Saint-Ouen au sein du personnel de Plaine Commune. En effet, plusieurs compétences municipales sont transférées à l'intercommunalité (emploi, insertion, gestion des médiathèques, propreté, entretien de la voirie et des espaces verts...), ce qui implique aussi le transfert du personnel chargé de ces missions.

Dorénavant, Plaine Commune compte 407 283 habitants, ce qui en fait la communauté d'agglomération la plus peuplée d'Île-de-France. Ce poids démographique permet de mieux faire entendre la voix des neuf villes membres de Plaine Commune, au sein du Grand Paris notamment, mais aussi d'augmenter les capacités d'intervention au niveau intercommunal. En effet, Saint-Ouen représente le tiers de la fiscalité issue des entreprises de Plaine Commune. La ville est donc un atout supplémentaire pour poursuivre le développement économique de la Communauté d'agglomération.

\* Zone d'aménagement concerté



La Communauté d'agglomération Plaine Commune regroupe désormais neuf communes.



Les puces de Saint-Ouen deviennent le premier site touristique de l'agglomération.

## SÉCURITÉ

# Le maire demande plus de moyens au Ministre

Le 4 décembre dernier, le Maire Hervé Chevreau a écrit à Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, pour lui demander qu'Épinay-sur-Seine soit classée en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP), pour que l'État aide davantage la Ville en matière de sécurité. En 2012, le gouvernement a créé 64 ZSP dans toute la France. Épinay-sur-Seine ne fait pas partie des territoires qui ont été retenus. Pourtant, ce dispositif s'adresse à des communes qui sont confrontées à une délinquance supérieure à la moyenne nationale, et permet d'obtenir des effectifs de police supplémentaires. Vous trouverez ci-contre la réponse reçue d'un collaborateur du Ministre.



## COPROPRIÉTÉ EN DIFFICULTÉ

# Un plan pour réhabiliter Le Clos des Sansonnets

**Bâties dans les années 1970 dans le quartier des Presles, les immeubles de la copropriété Le Clos des Sansonnets vont bénéficier d'un Plan de sauvegarde afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants.**

**A**scenseurs non réglementaires, installation électrique vétuste, fuites au niveau des toitures, déperdition de chauffage, humidité dans les locaux... depuis de nombreuses années la liste des travaux à effectuer au Clos des Sansonnets s'allonge. La situation est même devenue préoccupante : l'installation électrique défectueuse a déjà provoqué un début d'incendie dans un appartement. La réhabilitation de la plus grande copropriété de Plaine Commune devenait nécessaire. Et les 1 700 habitants de la résidence souhaitaient s'engager dans une réhabilitation pérenne et de qualité.

Pour une remise aux normes complète des bâtiments et l'aménagement des espaces extérieurs, le montant des travaux est estimé à plus de 11 millions d'euros. Face aux difficultés mises en évidence lors d'études préalables, la Ville et la Communauté d'agglomération Plaine Commune ont sollicité le Préfet pour lancer un Plan de sauvegarde sur cinq ans afin d'améliorer les conditions de vie de ces habitants. Plus de 60 % de subventions sont attendues de la part de l'Agence Nationale pour l'Habitat, de la Région, du Département et de Plaine Commune.

### Un volet gestion et social

Première étape : réaliser les travaux urgents. Les dix-neuf ascenseurs ont d'ores et déjà été remplacés ou remis aux normes. Il reste encore à réaliser l'isolation et la réfection des toitures, et également à améliorer les performances énergétiques des parties communes et privatives. Autre priorité : réaménager et sécuriser les abords de la résidence.

Ce Plan de sauvegarde, dont Plaine Commune est le maître d'ouvrage, ne se préoccupe pas uniquement du bâti mais comprend également un volet gestion et social. Ainsi, des commissions de suivi seront créées, en lien avec le syndic et le conseil syndical, afin d'en stabiliser la situation financière et de veiller à son bon fonctionnement. Les familles les plus en difficulté bénéficieront aussi d'un accompagnement afin de réduire et de prévenir les impayés de charges.

Enfin, les habitants seront au cœur même du projet en étant tenus informés de chaque étape des travaux grâce à la création d'un site internet, d'une lettre d'information



et même de formations afin de mieux connaître toutes les implications et le fonctionnement d'une copropriété. Un coup de pouce financier et humain qui devrait redonner un nouveau souffle à cette résidence qui bénéficie du quatrième Plan de sauvegarde mis en place à Épinay-sur-Seine.

## Qu'est-ce qu'un Plan de sauvegarde ?

Créé par l'État, ce dispositif vise à restaurer le cadre de vie des habitants et à redresser la situation d'immeubles en copropriété (placés sous le régime de la loi du 10 juillet 1965) cumulant des difficultés importantes.



## RÉUNIONS DE QUARTIER

# Sept rendez-vous pour échanger avec les élus

**De février à mai, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, ira à la rencontre des Spinassiens lors de réunions de quartier. L'occasion de faire le point sur les projets de la Ville et les problématiques rencontrées au quotidien par les habitants.**

**S**ept réunions publiques vont être organisées d'ici fin mai à Épinay-sur-Seine. Concernant tous les quartiers de la ville et tous les Spinassiens, elles débuteront le 5 février au Gros Buisson et s'achèveront le 21 mai à La Briche-Blumenthal (*lire encadré*).

Instaurées dès 2001 par Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, les réunions de quartier sont des rendez-vous de concertation et de démocratie de proximité. Organisées dans chaque quartier de la ville, elles permettent aux habitants de faire part de

leurs préoccupations quotidiennes et de dialoguer avec les élus. Entouré d'adjoints, d'agents des services de la Ville et de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, ainsi que de représentants des bailleurs sociaux, le maire répond à des questions précises sur de nombreuses thématiques : travaux, logement, stationnement, petite enfance, propreté, transports... Des réunions riches en échanges qui permettent également de faire le point sur les projets de la Ville, notamment dans le cadre du programme de rénovation urbaine.

## À vos agendas !

Retrouvez les dates et lieux des prochaines réunions de quartier :

- **Gros Buisson** : mardi 5 février à 19 h 30, école maternelle Gros Buisson (réfectoire) - rue d'Armentières
- **Orgemont** : jeudi 21 février à 19 h 30, école Anatole France (réfectoire) - 59, rue Félix Merlin
- **Centre-ville** : jeudi 21 mars à 19 h 30, Espace Lumière - 6, avenue de Lattre-de-Tassigny
- **Les Écondeaux** : mardi 2 avril à 19 h 30, centre socioculturel des Écondeaux - 4, avenue Léon Blum
- **La Source-Les Presles** : mardi 9 avril à 19 h 30, Maison du Théâtre et de la Danse - 75-81, avenue de la Marne
- **Cygne d'Enghien-Gallieni** : jeudi 16 mai à 19 h 30, école Victor Hugo 1 (gymnase) - 17, rue Victor Hugo
- **La Briche-Blumenthal-Béatus-Les Mobiles** : mardi 21 mai à 19 h 30, école Pasteur 1 (réfectoire) - rue Pasteur



## CENTRE-VILLE

# Deux nouvelles rues ouvrent à la circulation

**La transformation des espaces publics du centre-ville franchit une nouvelle étape avec l'ouverture à la circulation des rues Gilbert Bonnemaïson et du Parc d'ici fin mars.**

**D**ans le cadre du projet de rénovation urbaine d'Épinay-sur-Seine, engagé depuis 2006, les travaux se multiplient pour embellir les espaces publics du centre-ville. Leur objectif: redonner aux Spinassiens un quartier plus vert, plus moderne et surtout plus accessible. La mise en circulation des nouvelles rues Gilbert Bonnemaïson et du Parc vise justement à ouvrir le cœur de ville sur les autres quartiers. Cette ouverture se fera avant la finalisation des travaux afin de faciliter les déplacements piétons et automobiles dès que possible. L'aménagement paysager, la réalisation de l'asphalte des trottoirs, l'installation du nouveau mobilier urbain et la mise en service de l'éclairage public se poursuivront, quant à eux, dans les mois à venir.

### Un tracé bien calibré

**La rue dénommée Gilbert Bonnemaïson**, en hommage à l'ancien maire d'Épinay-sur-Seine, permettra de parcourir le quartier d'est en ouest, en reliant la rue Lacepède à l'avenue Salvador Allende. Elle répondra aussi aux besoins des projets en développement, en desservant les futures résidences de l'îlot Venelle-Dumas construites par France Habitation, BNP Paribas Immobilier et la Foncière Logement.

Entre cette nouvelle voie et la rue de Paris, des travaux ont également lieu jusqu'en mai pour reconfigurer la rue Dumas. Son nouveau tracé assurera la desserte de l'îlot Dumas et des copropriétés Quétigny.

**La rue du Parc** permettra, quant à elle, de prolonger la nouvelle rue Dumas jusqu'à l'avenue de Lattre-de-Tassigny, qui accueillera dès 2014 le tramway T8. Une bonne



*Il existe maintenant un accès supplémentaire entre la rue de Paris et l'avenue de Lattre-de-Tassigny.*

nouvelle pour les habitants des actuelles et futures résidences, mais aussi pour les usagers du tramway qui emprunteront cette voie dans de meilleures conditions.

### Confort et esthétique

En plus de désenclaver le centre-ville, ces nouvelles rues amélioreront le cadre de vie. Les deux voies accueilleront une chaussée à double sens et 86 places de stationnement. Leurs larges trottoirs, adaptés aux personnes à mobilité réduite, feront la part belle aux cheminements piétons. Et tout a été mis en œuvre pour offrir des espaces agréables: trottoirs en asphalte, bordures et dallage en granit, nouveaux mobilier et éclairage publics... Les deux rues seront également habillées d'un alignement d'érables, donnant à l'automne des couleurs chatoyantes. De quoi renforcer le cadre verdoyant du centre-ville et lui donner un nouveau souffle!



*La nouvelle rue Gilbert Bonnemaïson.*



*La nouvelle rue du Parc.*

## 2<sup>e</sup> FESTIVAL DE RUEDA DE CASINO

# Show devant avec cette grande soirée latino !



Le concours de Rueda de Casino accueille cette année les écoles de danse de Lille, Tours, Nantes ainsi que de plusieurs communes d'Île-de-France. Les couples danseront la salsa cubaine avec fougue, complicité et jeux de séduction. Ils seront jugés par un jury composé de cinq personnes : quatre professionnels et un novice à l'œil avisé.

### Une soirée en trois temps

Le spectacle se poursuivra avec un deuxième temps fort : le concert d'un grand orchestre mené par Miguel Enriquez y Su Salson. Très réputé à Cuba, ce groupe vient à Paris pour la première fois. L'occasion de danser sur leurs rythmes *caliente* ! S'en suivra une grande soirée cubano-latino avec Patricia la Peruana, DJ incontournable des soirées cubaines parisiennes.

**L**es rythmes latino-américains envahiront l'Espace Lumière samedi 23 février à l'occasion de la grande soirée organisée par l'association spinassienne Danse Latina. La deuxième édition de ce festival prend de l'ampleur et devient nationale. Le succès de l'an dernier a porté ses fruits et

### → INFOS

**Samedi 23 février dès 20 h à l'Espace Lumière**  
**Buvette et restauration sur place**  
**Tarifs : 20 € (en prévente) / 25 € (sur place)**  
**Tél. : 0630076458**

## CONCERT

# Folklore turc

**S**avez-vous que *bize Paris'te Trabzon* (à Paris aussi on trouve Trabzon) ? Samedi 2 mars, Trabzon sera également à Épinay-sur-Seine le temps d'une soirée musicale à l'Espace Lumière. Voilà déjà neuf ans que l'association culturelle des originaires de Trabzon et sa région organise cet événement afin de rassembler la communauté turque de cette province. Cette année encore, le public vibrera aux rythmes de la musique folklorique de la mer Noire. Le groupe Selcuk Balci mettra une ambiance chaleureuse et colorée avec ses six musiciens. Ismail Cumhuri et Ali Bulut, tous deux solistes, interpréteront aussi la musique de Trabzon avec ferveur. Une soirée exceptionnelle pour découvrir la ville des contes de l'Orient, située sur la route de la soie, dans le nord-est de la Turquie.



### → INFOS

**Samedi 2 mars dès 19 h**  
**À l'Espace Lumière**  
**Tarif : 25 € (gratuit pour les moins de 12 ans)**  
**Tél. : 0761586161**

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

Être prudent,  
ça s'apprend très jeune

**Depuis début janvier, les élèves de CM2 des écoles spinassiennes participent à une opération d'éducation routière, organisée en collaboration avec le comité départemental de la Prévention Routière de la Seine-Saint-Denis. Un apprentissage ludique pour adopter dès le plus jeune âge de bonnes habitudes.**

**J**eudi 10 janvier, des élèves de l'école Jean Jaurès 2 ont pris part à un exercice pas comme les autres : une leçon de prévention routière. Pendant une demi-journée, en présence d'un agent de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, les enfants ont alterné cours théorique et application pratique en suivant plusieurs ateliers.

L'après-midi a débuté de manière studieuse avec la présentation des comportements à adopter lors des déplacements seuls, à vélo ou à pied, ou lors des trajets en voiture (équipements obligatoires, port de la ceinture de sécurité, siège rehausseur...). « *J'ai appris que la ceinture de sécurité était obligatoire dans tous les cas, explique Inès, 10 ans. J'ai aussi découvert qu'à la campagne, on doit marcher sur l'accotement à gauche de la route pour voir arriver les voitures en face de nous.* » Les panneaux de signalisation ont également été expliqués avant une session de questions/réponses sur diapositives. Les



élèves ayant obtenu les meilleurs résultats ont même reçu un certificat de participation.

**Une leçon à vélo**

Après la théorie, place à la pratique sur une piste aménagée dans la cour de l'école. Malgré une légère pluie, les élèves ont pu mettre en œuvre la leçon apprise auparavant au guidon de leur bicyclette. « *C'est plus drôle d'apprendre de cette façon, sourit Amal, 10 ans. J'ai l'habitude de me déplacer à vélo car je fais du VTT à l'EMS\* tous les mercredis. Mais j'ai quand même appris certaines choses importantes comme de regarder à gauche et à droite avant de traverser, même si le feu de signalisation piéton est vert.* » Sur la piste, les vélos se croisent, s'arrêtent aux intersections et circulent sur les voies bien délimitées, sous l'œil attentif et les conseils de l'agent de prévention. Pour Christ, 12 ans, cette initiative est essentielle. « *Je me suis rendu compte que je faisais certaines choses dangereuses sans le savoir. C'est important pour notre sécurité d'apprendre tout ça.* »

En un mois, du 8 janvier jusqu'au 7 février, 31 classes de CM2 auront participé à cette action. Un enseignement théorique est également dispensé aux élèves de CM1 afin de permettre aux jeunes Spinassiens d'acquérir dès maintenant les bons réflexes sur la route. Car la sécurité routière, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas.

\* École Municipale des Sports



## SPIN'ART 2013

# Un spectacle à ne pas manquer!

**Samedi 9 février, l'Espace Lumière accueille la 6<sup>e</sup> édition de Spin'art. Cette soirée consacrée aux talents spinassiens (danseurs, chanteurs...) sera parrainée par le rappeur Dry.**

Sur la scène de l'Espace Lumière, les jeunes danseurs et chanteurs spinassiens vont chauffer la salle lors de la soirée Spin'art, le samedi 9 février. Dix groupes se succéderont pour faire découvrir au public leur talent. Cette année encore, des ateliers organisés dans les espaces Jeunesse depuis le mois de novembre ont permis de constituer quatre groupes. Les six autres groupes ont, quant à eux, dû passer devant un jury, lundi 28 janvier, au centre socioculturel des Écondeaux. Pour parrainer l'événement, le rappeur Dry sera présent. Cet ancien membre du collectif Mafia K'1 Fry a débuté une carrière solo en 2008 avec trois albums à la clé. Originaire lui aussi de la Seine-Saint-Denis, il pourra



partager son expérience et ses précieux conseils avec les jeunes artistes en devenir. ■

**Samedi 9 février  
De 20 h à minuit  
À l'Espace Lumière  
Tarif: 4 € (avec une boisson offerte)  
Tél.: 01 49 71 89 03**

## Football: France vs Allemagne

Rendez-vous au Stade de France, le mercredi 6 février, pour la rentrée internationale 2013 de l'équipe de France de football. Les Bleus affrontent l'Allemagne lors d'un match amical de prestige à ne pas manquer. Coup d'envoi du match à 21 h. L'occasion d'admirer les meilleurs joueurs européens!

Mercredi 6 février

Rendez-vous à 18h30 dans chaque espace Jeunesse

Tarif: 4,80 € (7 places par espace Jeunesse)



## Europe: comment partir à l'étranger?

Depuis le 21 janvier, l'espace Ressources est aux couleurs de l'Europe. Une exposition se tient jusqu'au vendredi 22 février, accompagnée de nombreuses actions permettant de découvrir les dispositifs de mobilité et de départ à l'étranger. En conclusion de ce cycle européen, le thème abordé l'après-midi du mercredi 20 février, à 15h30, concernera le Service Volontaire Européen

(SVE). Après la diffusion d'un documentaire, vous pourrez entendre le témoignage d'une participante turque actuellement en SVE à Aubervilliers.

• Espace Ressources  
8, rue Lapepède  
Accès: bus 154/354/361  
Station: Lapepède  
Tél.: 01 49 71 35 00

## Un dîner de rêve

Depuis plusieurs semaines, des ateliers culinaires et un concours « Master Chef » sont organisés à l'espace Jeunesse La Source-Les Presles. Les sept heureux gagnants ont de la chance : ils pourront savourer un délicieux repas dans un restaurant de renom des Champs-Élysées.

**Samedi 23 février**  
Rendez-vous à 17 h à l'espace  
Jeunesse La Source-Les Presles  
Gratuit (réservé aux gagnants du  
concours)  
Tél. : 01 42 35 33 43



## INFOS PRATIQUES

Post Bac : préparez votre orientation  
C'est la dernière ligne droite pour les inscriptions dans l'enseignement supérieur. Études, métiers, emploi, vie étudiante... avec le Salon de l'Étudiant, du 15 au 17 février, de 10 h à 17 h au Parc des Expositions de la porte de Versailles (Paris), accédez à toutes les informations utiles. Plus d'infos sur [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

### Montez au filet à l'Open de tennis féminin

La 21<sup>e</sup> édition de ce tournoi Open GDF Suez de tennis féminin se déroule du samedi 26 janvier au dimanche 3 février, au stade Pierre de Coubertin. Venez encourager les meilleures joueuses du circuit WTA et notamment

la numéro 1 française, Marion Bartoli.

**Samedi 2 février**  
Rendez-vous à l'espace  
Jeunesse d'Orgemont  
Tarif : 11,20 €  
Tél. : 01 48 41 50 07

### Concert d'Idir à l'Olympia

Le célèbre chanteur et musicien algérien Idir monte sur la scène de l'Olympia pour un concert à ne pas manquer. À l'occasion

de la sortie de son dernier album, cette grande figure de la chanson kabyle partagera avec le public ses derniers titres.

**Lundi 4 février**  
Rendez-vous à 18 h à l'espace  
Jeunesse des Écondeaux  
Tarif : 11,20 €  
Tél. : 01 49 71 02 19

### Dans les jardins de l'Élysée

Découvrez les jardins du palais de l'Élysée lors de cette visite exceptionnelle. Au cœur des deux hectares de verdure, vous admirerez la centaine de variétés différentes d'arbres et d'arbustes, ainsi que certains spécimens rares (platanes bicentenaires, bonsaï géant...).

**Dimanche 24 février**  
Rendez-vous à 13 h à l'espace  
Jeunesse du centre-ville  
Gratuit  
Tél. : 01 48 21 41 02



## Le CI O ouvre ses portes

Le Centre d'Information et d'Orientation (CI O) d'Épinay-sur-Seine organise une journée portes ouvertes samedi 16 février, de 9 h à 17 h. Destinée aux élèves et parents d'élèves des classes de 3<sup>e</sup> et de terminale, cette journée permettra de mieux comprendre les procédures d'admission au lycée ou dans l'enseignement supérieur. Des entretiens individuels avec des conseillers d'orientation-*psychologues* seront également proposés afin de définir un projet de poursuite d'études.

**Samedi 16 février**  
De 9 h à 17 h  
CI O d'Épinay-sur-Seine - 7 bis, avenue de la République  
Tél. : 0142354082

Insertion professionnelle  
La Mission Intercommunale pour l'Insertion des Jeunes (MIJ) d'Épinay-sur-Seine accompagne les 16/25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Située avenue Salvador Allende, elle vous accueille le lundi de 13h30 à 17h15, du mardi au jeudi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9 h à 12h30.

Infos jeunesse  
Retrouvez toutes les infos destinées aux 12/25 ans sur le site jeunesse. Formation, emploi, logement, activités sportives ou culturelles... toute l'actualité spinassienne est disponible en un clic sur [www.jeunes-epinay-sur-seine.fr](http://www.jeunes-epinay-sur-seine.fr)

## POPULATION

# Le recensement se poursuit



**C**haque année, près de 1 600 foyers d'Épinay-sur-Seine sont tirés au sort pour le recensement. Cet échantillon de 8 % de la population permet d'affiner le nombre d'habitants au fil des ans. D'ici le samedi 23 février, un des huit agents recrutés par la Ville (*photo ci-contre*), muni d'une carte tricolore, sonnera donc peut-être à votre porte. Merci de lui réserver le meilleur accueil car participer au recensement est capital. Le nombre d'équipements, d'établissements scolaires, de pharmacies ou encore le montant de certaines subventions dépendent en effet de la population. Donc plus son estimation est juste, mieux ils peuvent être adaptés. Simple et anonyme, cette

démarche ne vous prendra, en plus, que quelques minutes.

Si vous êtes concerné, un courrier du maire, Hervé Chevreau, vous a été adressé et un des agents recenseurs déposera une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne résidant dans votre foyer. Il viendra ensuite récupérer ces questionnaires et pourra, si besoin, vous aider à les remplir. En cas d'absence, vous pouvez les déposer au service des Affaires générales à l'Hôtel de Ville (1-3, rue Quétigny) ou à la mairie annexe d'Orgemont (place d'Oberursel). En attendant les résultats de ce nouveau recensement, la population officielle d'Épinay-sur-Seine est actuellement de 54 775 habitants.



## PIÈCES D'IDENTITÉ

# N'attendez pas la dernière minute !

**V**otre carte d'identité et/ou votre passeport arrive à expiration? Le pays où vous partez exige un délai de validité plus long que celui restant? N'attendez pas la dernière minute pour les renouveler. Il faut en effet toujours compter un délai d'obtention incompressible, qui s'allonge à l'approche des vacances d'été car les demandes se multiplient. Profitez donc de ce début d'année pour faire cette démarche, ainsi que de la nouvelle permanence « nocturne » chaque jeudi jusqu'à 19 h, à l'Hôtel de Ville.

■ **Pour la carte d'identité** : il suffit de se présenter à l'Hôtel de Ville ou à la mairie annexe d'Orgemont avec toutes les pièces justificatives. Leur liste est disponible aux accueils de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville ([www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)), dans la rubrique « Démarches administratives ». Attention, seuls les dossiers complets peuvent être traités. Le renouvellement et la première demande sont gratuits, mais un timbre fiscal de 25 € est exigé en cas de perte ou de vol.

■ **Pour le passeport biométrique** : vous devez en revanche prendre un rendez-vous. Contrairement à la carte d'identité, délivrée uniquement dans la commune de résidence, il peut être demandé auprès de n'importe quelle mairie. Le coût du timbre fiscal est de 86 € pour un adulte, de 42 € pour les 15-18 ans, et de 17 € pour les enfants. Désormais individuel, le passeport n'est plus uniquement un titre de transport, mais une pièce d'identité à part entière, attestant de la nationalité.

### → INFOS

■ **Hôtel de Ville (1-3, rue Quétigny)** : les lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30, le mardi de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Tél. : 01 49 71 99 01

■ **Mairie annexe d'Orgemont (place d'Oberursel)** : du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél. : 01 48 41 25 25

## HOMMAGE À BERNARD BARBOT

# Un Spinassien engagé

**Bernard Barbot, président de la section pétanque du Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine, est décédé le 30 décembre à l'âge de 65 ans. Ce Spinassien était très investi auprès de diverses associations de la ville.**

L'ensemble des joueurs de pétanque spinassiens se souviendront longtemps de Bernard Barbot, président de la section du Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine (CSME). Au sein de l'association, la nouvelle de son décès soudain, le matin du 30 décembre, a assombri le début de cette nouvelle année.

Trois semaines avant sa disparition, les adhérents inauguraient un local tout neuf, au sein du Parc Municipal des Sports (*lire l'encadré*). « C'est lui qui s'est battu durant deux ans pour l'obtenir, se souvient Denis Tourtaud, coprésident du CSME. Il avait réussi à créer une ambiance conviviale, un lieu d'échanges et de rassemblement. » Concours, tournois, événements festifs, Bernard Barbot dirigeait la section depuis deux ans. Il faisait également partie du conseil d'administration du CSME, en tant que secrétaire général. « C'était quelqu'un de serviable et gentil, très actif au sein du club », témoigne Errole Boucobza, l'ancien président de la section.

### Jeune retraité très actif

Outre ses activités sportives, Bernard Barbot s'était beaucoup investi au sein de l'Association des locataires de France Habitation pour la rue de Paris, où il résidait, ou encore comme sympathisant de l'Union Nationale des Combattants (UNC). Pour beaucoup, ce jeune retraité était reconnu comme « un homme actif, qui prenait à cœur ses affaires », selon Norbert Lison, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, qui le connaissait bien.

De nombreux amis, des bénévoles spinassiens et des élus, dont Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, étaient présents à ses obsèques, le vendredi 4 janvier au cimetière des Joncherolles.



Bernard Barbot (à droite) présidait le club de pétanque du CSME.



## Un nouveau local pour la pétanque

Le 8 décembre, Bernard Barbot et les adhérents de la section pétanque du Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine (CSME) ont inauguré leur nouveau bungalow, sur le site du Parc Municipal des Sports. « Plus qu'un simple local, c'est un lieu de rassemblement où l'on ne vient pas seulement pour faire de la pétanque, mais aussi pour jouer aux cartes, discuter, se retrouver dans une ambiance conviviale », expliquent des membres du CSME.

## NOUVEAU SERVICE

# Un éducateur sportif crée son entreprise



**D**epuis cinq ans, Olivier Delmestre officie en tant qu'éducateur sportif à l'Académie de football d'Épinay-sur-Seine pour les 13-14 ans. Outre ses qualités sportives, le jeune homme est aussi un entrepre-

neur ambitieux : il a en effet créé sa société *Delcar Propreté* en 2010 et propose des prestations d'entretien entièrement écologiques pour les particuliers et les professionnels. Capable d'intervenir à travers toute l'Île-de-France, *Delcar Propreté* peut répondre à des demandes standards autant que spécifiques (nettoyage des sols, parkings, caves, box, vitrines, jardins...) pour les entreprises, les copropriétés ou les particuliers. Pour le grand nettoyage de printemps qui approche, contactez ce Spinassien qui analysera vos besoins et vous proposera un devis gratuit. À noter, 50 % d'avantages fiscaux sont déductibles pour les particuliers, car il s'agit d'une prestation entrant dans le cadre des services à la personne.

→ **INFOS**  
**Delcar Propreté**  
**Tél. : 06 21 81 60 18**  
**[delcarproprete@hotmail.fr](mailto:delcarproprete@hotmail.fr)**

## SITE INTERNET

# La passion des produits naturels

**A**llergies, intolérances, rougeurs... Si vous êtes sujets à ces désagréments, voici une adresse qui pourrait vous soulager : *Savanah beauté*. Cette petite entreprise familiale importe des produits phytocosmétiques du Maroc et de Syrie et les vend sur son site internet : [www.savanah-beaute-decoration.com](http://www.savanah-beaute-decoration.com). Zahra Klein, la responsable, voue une passion à tous ces soins naturels. Savon noir, savon d'Alep, khôl, henné, sels et boues de la mer Morte, découvrez toute une gamme de produits orientaux, pour le corps ou les cheveux, les bébés ou les plus grands. Les produits sont proposés à des prix abordables. Quelques objets de décoration, en édition limitée, se sont également glissés sur le site internet. Et voilà l'Orient accessible en quelques clics !



→ **INFOS au 06 10 39 88 75**  
**[www.savanah-beaute-decoration.com](http://www.savanah-beaute-decoration.com)**





## RISQUES MAJEURS

# Un livret pour avoir les bons réflexes

**Avec ce numéro, vous trouverez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce guide récapitule les principales menaces auxquelles Épinay-sur-Seine peut être confronté. Même si elles sont peu probables, il faut s'y préparer. Les élus en s'organisant et les citoyens en s'informant.**



**I**ndonations, mouvements de terrain, transports de matières dangereuses... Comme toutes les autres communes, la ville d'Épinay-sur-Seine est soumise à un certain nombre de risques, appelés « risques majeurs » en raison de leur impact important sur les personnes, les biens et l'environnement mais aussi, pas d'inquiétude, de leur faible fréquence.

### Une démarche de prévention

D'une manière générale, Épinay-sur-Seine est principalement exposé à trois grands types de risques : naturel (inondations, mouvements de terrain, risques climatiques), technologique (risque industriel, transports de matières dangereuses) et sanitaire (risque de pandémie grippale). « *Le risque zéro n'existe pas*, explique le Maire, Hervé Chevreau. *En tant qu'élus,*

*notre responsabilité est de prévenir ces dangers, d'assurer l'alerte et l'information des Spinassiens.* »

La sécurité passant par la connaissance des phénomènes qui pourraient survenir et de la conduite à tenir en cas d'incident, la Ville vient d'éditer son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), un outil de sensibilisation et d'information, distribué avec ce magazine. L'objectif est d'informer les Spinassiens sur les risques majeurs qui les concernent, les moyens d'alerte, l'organisation des secours et les consignes à respecter en cas de danger avéré. Ainsi, en des circonstances aussi particulières, les Spinassiens pourront être acteurs de leur sécurité et à même de participer à la gestion d'un tel événement. Un document à lire et à conserver afin d'acquérir les bons réflexes !

### Un Plan Communal de Sauvegarde

« *Aujourd'hui, l'exigence de sécurité ne repose plus sur les seuls services de l'État et de secours, mais également sur la structure communale qui doit s'organiser pour faire face et réagir lorsqu'un événement met en danger les personnes et/ou les biens* », poursuit Hervé Chevreau. C'est pourquoi la Ville a également mis en place un Plan Communal de Sauvegarde. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles, et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Un plan consultable en mairie.



➔ **INFOS au 01 49 71 98 81**



ÉPINAY-SUR-SEINE

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2013  
2014

Du 4 février au 29 mars 2013

**Mairie annexe**  
1, rue Muloz  
Tél. : 01 49 71 99 30  
Lundi, mercredi,  
vendredi de 8 h 30 à 11 h  
et de 13 h 30 à 16 h  
Samedi de 8 h 30 à 11 h

**Mairie annexe d'Orgemont**  
Place d'Oberursel  
Tél. : 01 48 41 25 25  
Lundi, mercredi,  
et vendredi de 13 h 30 à 16 h




## Rentrée 2013: pensez à inscrire vos enfants

Du lundi 4 février au vendredi 29 mars, les inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle sont ouvertes auprès du service scolaire. Qui est concerné? Les enfants nés en 2010 ou nouvellement domiciliés à Épinay-sur-Seine. Les enfants plus jeunes, nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2011, seront placés sur une liste d'attente.

Les parents sont invités à se rendre dans l'une des mairies annexes (1, rue Muloz ou place Oberursel) afin de fournir les documents nécessaires: le livret de famille ou l'acte de naissance, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF ou GDF...) et le carnet de santé avec les vaccins à jour (DT polio de moins de cinq ans). Pour une demande de dérogation, la personne ayant la garde des enfants doit fournir un justificatif de domicile.

Dans le cas d'un hébergement chez l'habitant, il faut apporter une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, avec une pièce d'identité à l'adresse actuelle et deux justificatifs de domicile de moins de trois mois à son nom, ainsi qu'un document administratif ou professionnel au nom de l'hébergé et comportant l'adresse de l'hébergeant.

Cette inscription est obligatoire. Les enfants déjà scolarisés dans un établissement de la ville ne sont pas concernés, ils sont automatiquement inscrits lors du passage de l'école maternelle au CP. À noter: les enfants scolarisés en maternelle par dérogation feront l'objet d'une nouvelle inscription au CP avec dérogation sauf s'ils réintègrent l'école de leur secteur d'origine.

### Où s'inscrire?

- à la mairie annexe (1, rue Muloz, les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 8 h 30 à 11 h). Tél.: 01 49 71 99 30
- à la mairie annexe d'Orgemont (place Oberursel, les lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h). Tél.: 01 48 41 25 25

## Découvrez l'Art nouveau avec l'UAE

L'Union des Artistes d'Épinay organise une conférence-goûter sur l'Art nouveau, animée par Christophe Peter, le mercredi 27 février à 14 h 30. Ouverte à tous les Spinassiens, l'entrée est fixée à 10 € (goûter inclus).

Renseignements sur le lieu  
auprès de l'association au 01 48 29 00 85  
ou au 06 71 45 41 67.



## Le duo Épinay – Oberursel, 39<sup>e</sup> sur 2 289 jumelages

Le jumelage Épinay-sur-Seine – Oberursel n'était pas loin de passer la première étape du concours lancé par la chaîne de télévision Arte pour élire le partenariat emblématique de l'amitié franco-allemande. Les votes des internautes se sont terminés mi-janvier. Il fallait finir dans les 32 premiers, parmi les 2 289 jumelages existants depuis 1950, pour continuer la course et le tandem Épinay-sur-Seine – Oberursel est arrivé à la 39<sup>e</sup> position. Une place déjà très honorable!

Plus d'infos sur le site <http://tandems.arte.tv/>



Abilifaïe Léponaix.



L'Ogresse des archives et son chien.



Petit Monstre.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

# Traverser les frontières dans un fauteuil d'orchestre

**S'asseoir et découvrir, rencontrer, visiter les univers de ces spectacles qui offrent tous un point de vue imprenable. Les différences, les contes, la folie ou la musique classique... chaque rendez-vous de ce mois de février vous fera voyager.**

### Petit Monstre

Ce spectacle de marionnettes pour les tout-petits aborde le thème de la découverte de l'autre, l'inconnu... Un petit homme et un petit monstre se rencontrent. Les frontières de leur monde respectif se sont ouvertes. Ces deux êtres, qui n'auraient jamais dû se croiser, vont se faire peur, s'attirer puis finalement s'appivoiser. Cette création de la compagnie Rouge les Anges s'inspire du livre de Philippe Corentin : *Papa*.

• *Dimanche 10 février à 16 h 30 - MTD*

*Pour tous dès 3 ans - Tarif C : 10 et 5 €*

*Représentations scolaires lundi 11 et mardi 12 février, à 10 h et 14 h 30*

### L'Ogresse des archives et son chien

Tous les arts sont au service de cette chorégraphie iconoclaste. Véritable fantasmagorie où la danse et le cirque se mêlent au théâtre et où la musique s'allie à la vidéo pour offrir un univers particulièrement esthétique. Truffé de références aux contes de notre enfance, *L'Ogresse des archives et son chien* en propose une lecture qui

bouscule nos repères. *La Belle au bois dormant* est ici allongée sur un lit... d'hôpital psychiatrique. *Le Petit Chaperon rouge* s'est multiplié et, chaussés de stilettes rouges, tous se baladent sur un tricycle. Ce spectacle surréaliste ouvre les portes du rêve pour s'immiscer dans le réel...

• *Vendredi 22 février à 20 h 30 - MTD*

*Pour tous dès 10 ans - Tarif B : 15, 12 et 8 €*

*Représentation scolaire à 14 h 30*

### Abilifaïe Léponaix

La sensibilité de la mise en scène, le talent des comédiens et la justesse des textes ont permis à ce spectacle d'obtenir le Prix du public 2010 du Festival d'Avignon. *Abilifaïe Léponaix* parvient à aborder la maladie mentale, la schizophrénie, avec humour et sincérité. On finit par comprendre, par sentir la souffrance de ces êtres, abîmés par la vie. La pièce change nos regards et bouscule nos a priori sur la folie.

• *Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 20 h 30 - MTD*

*Pour tous dès 12 ans - Tarif B : 15, 12 et 8 €*

## Applaudissez la Jeune Philharmonie de Seine-Saint-Denis

La Petite saison du Conservatoire de Musique et de Danse a le plaisir d'accueillir la Jeune Philharmonie de Seine-Saint-Denis. Cet orchestre de l'Union des conservatoires de Seine-Saint-Denis (UDCM93) regroupe une cinquantaine d'amateurs du département et des départements voisins. Inspirée par les « concerts populaires » de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, elle propose un programme classique et original d'œuvres « à la mode » et de mouvements isolés de symphonies.

• *Vendredi 15 février à 20 h 30 - Espace Lumière*

*Entrée libre sur réservation au 01 48 26 89 52*

## BOURSE AU PERMIS

# Alan Vieira passe à la vitesse supérieure

**Lancée en janvier, la 4<sup>e</sup> édition de la Bourse au permis bat son plein. Alan Vieira, jeune Spinassien de 19 ans, a participé avec succès à ce dispositif l'an dernier. Témoignage.**

**D**epuis trois ans, la Ville a mis en place la Bourse au permis : en échange du subventionnement du permis de conduire à hauteur de 735 €, les jeunes lauréats s'engagent à consacrer 35 heures de leur temps à un service municipal ou à une association œuvrant pour les habitants. Une initiative qui rencontre un grand succès, puisque l'an dernier, pas moins de 150 dossiers de candidature ont été envoyés au service Prévention.

Sur les trente boursiers sélectionnés en 2012, Alan Vieira, Spinassien, a décroché en un éclair le précieux carton rose. « Parmi les auto-écoles avec lesquelles la mairie est en partenariat\*, j'ai choisi celle qui m'inspirait le plus confiance, explique le jeune homme. Alors que je n'avais presque jamais touché à un volant, j'ai obtenu la conduite en seulement un mois ! »

## Sur la route de l'emploi

Parallèlement, Alan a été bénévole à la maison de retraite Arpage. Une expérience humaine forte qui lui a permis d'enrichir ses compétences professionnelles. « J'ai effectué mes 35 heures de contrepartie en quatre journées, lorsque je n'avais pas cours, poursuit le jeune homme. Cette action m'a permis de mettre en pratique ma formation d'aide-soignant. J'avais déjà fait des stages en maison de retraite et, une nouvelle fois, j'ai beaucoup apprécié le contact avec les personnes âgées ainsi que l'apprentissage des soins. »

Ainsi, la Bourse au permis a donné un double coup de booster à l'avenir d'Alan Vieira. En plus de cette expérience motivante, l'obtention du permis de conduire devrait lui ouvrir prochainement les portes de l'emploi. « Dans le cadre de ma formation, mes stages ne sont pas rémunérés. Sans la Bourse au permis, je n'aurais pas pu financer seul le permis de conduire, qui coûte aujourd'hui très cher. Je passe mon diplôme au mois de juillet, mais je ne sais pas encore dans quelle branche je vais m'orienter. Avec le permis en poche, je vais pouvoir élargir mon champ de vision professionnel et me déplacer sans contrainte. » La Ville d'Épinay-sur-Seine lui souhaite de réussir son examen, et bonne route !

\* La Ville a conclu un partenariat avec cinq établissements d'éducation routière de la commune, basé sur le volontariat des auto-écoles.



## → INFOS

Service Prévention

7, rue Mulot

Tél.: 01 49 71 98 78 ou 01 49 71 98 82

Renseignements et inscriptions jusqu'au

15 février sur [www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)

Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.



# Des travaux dans la ville

**En plus du grand projet de rénovation urbaine, de multiples travaux d'embellissement et d'entretien sont menés dans la ville. Destinés à améliorer votre cadre de vie, ils modifient parfois le quotidien. Cette page vise à vous informer de ces autres transformations réalisées pour votre mieux-vivre.**



La route d'Argenteuil.

### La rénovation de la route d'Argenteuil se poursuit

Depuis deux ans, la route d'Argenteuil connaît des travaux d'embellissement. Ce mois-ci, un troisième tronçon de cette voie départementale sera donc réaménagé, côté impair. Il s'agit d'éviter le stationnement sauvage et d'améliorer la sécurité des piétons en installant des petites bornes en béton sur le bord des trottoirs, tout en rendant plus esthétique cette entrée de ville, notamment en changeant le revêtement des trottoirs. À noter également : dans ce secteur, un deuxième passage piéton a été réalisé, au niveau du supermarché Lidl, suite à la demande des riverains.

### Un trottoir plus large rue de Lyon

Après le trottoir côté pair l'an dernier, c'est au tour du côté impair de la rue de Lyon d'être rénové. Suite au passage en sens unique de cette voie de circulation, la chaussée sera réduite au profit d'un trottoir plus grand. Quant au stationnement, il n'y aura aucune modification.

### Le parc Berlioz va être réaménagé

En février et mars (selon les conditions météorologiques), les travaux vont débuter dans le parc Berlioz, appelé également parc des Écondeaux. Dans un premier temps, l'aire de jeux pour enfants et le terrain de sports seront réhabilités. Plus tard, le kiosque à musique sera repeint. Puis au printemps, de nouveaux arbustes seront plantés.

### Le square Charline Blandin rénové avec les habitants

Après les travaux au sein de la résidence située 1-3, avenue Jarrow, et notamment l'installation de clôtures, les riverains sont invités à réfléchir sur l'agrandissement et le réaménagement du square voisin, sous l'égide d'une paysagiste spinassienne. Des réunions seront organisées au cours du printemps. D'ici là, les habitants qui le souhaitent peuvent prendre part à cette initiative en contactant la direction des Affaires culturelles de la Ville, au 01 49 71 99 07.

### Une nouvelle rue dans le quartier des Écondeaux

Créée il y a déjà quelques mois, la nouvelle allée du Saut du Loup devrait ouvrir à la circulation d'ici fin février afin d'améliorer les liaisons dans le quartier des Écondeaux. Elle relie l'avenue d'Enghien à la rue des Saules, en bordure de la nouvelle résidence construite par Nexity. Bonne nouvelle pour les riverains, de nouvelles places de stationnement seront ainsi disponibles.



L'allée du Saut du Loup.

## NORMES DE CONSTRUCTION

# HQE et BBC : des sigles au service de l'environnement

**Il est de plus en plus souvent indiqué qu'un bâtiment est labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale) ou BBC (Bâtiment Basse Consommation). Derrière ces termes se cachent des critères qui garantissent la dimension écologique d'une nouvelle construction.**

**I**solations, consommation d'énergie, pollution... les bâtiments sont de plus en plus soumis à des normes environnementales. Certaines sont facultatives, d'autres obligatoires. Dans le cadre de son Agenda 21, la Municipalité s'est engagée résolument en faveur du développement durable.

Ainsi, le nouveau centre socioculturel de La Source-Les Presles, dont le chantier sera lancé en avril, bénéficiera de la norme Haute Qualité Environnementale (HQE). Ce label est une méthode de travail qui guide les bâtisseurs pour qu'ils adoptent une approche plus respectueuse de l'environnement. Il permet de diminuer les consommations en énergie et en ressources naturelles du bâtiment, de réduire les nuisances et les pollutions et d'apporter confort et bien-être à ceux qui l'occuperont. Pour l'obtenir, il faut satisfaire quatorze critères dont la moitié doivent être plus performants que le niveau standard actuel. Dans le cas du futur centre socioculturel, cet équipement répond ainsi à plusieurs de ces objectifs : un chantier à faible impact environnemental, la pérennité des performances environnementales au niveau de la maintenance et le confort hygrothermique (peu d'humidité, une bonne ventilation)...



*Le futur CSC La Source-Les Presles sera labellisé HQE.*



*Le chantier de construction d'une résidence au 77, avenue d'Enghien, aux normes BBC.*

### BBC obligatoire pour les bâtiments communaux

La norme Bâtiment Basse Consommation (BBC) est désormais la règle pour tous les nouveaux équipements communaux, à l'exemple de la future école élémentaire Romain Rolland, dont les quinze classes ouvriront en septembre prochain. Les logements sociaux du 77, avenue d'Enghien, construits par France Habitation et l'OGIF et livrés à la fin de l'année, seront également labellisés BBC. L'expression « Bâtiment Basse Consommation » sous-entend « peu énergétique », c'est-à-dire avec une consommation limitée, en moyenne, à 50 kWh par m<sup>2</sup> et par an. En effet, cette norme ne concerne que l'efficacité thermique (chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, éclairage...). Elle garantit que la consommation énergétique nécessaire pour chauffer et climatiser le bâtiment est réduite par rapport à des habitations standards.

En développant des chantiers labellisés HQE et BBC, la Ville entre ainsi dans le concret en matière de protection de l'environnement.

## SÉJOUR EN TURQUIE

# Préinscriptions le 26 février



**C**ette année, la destination du voyage à l'étranger proposé aux aînés spinassiens est la Turquie! Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous propose de vous envoler pour Kusadasi, à 85 km au sud d'Izmir, du 12 au 19 mai prochain. Hébergés à l'hôtel-club 5\* Le

Sultan, au bord de la mer Égée, vous pourrez profiter des joies du farniente et de la baignade, mais aussi de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles.

Attention, le nombre de participants est limité. Des préinscriptions sont donc impératives. Si vous êtes intéressé, rendez-vous au Club Senior, le mardi 26 février, de 13 h 30 à 16 h. Pièces à fournir : les photocopies de la pièce d'identité, de la carte Vitale, de la carte de mutuelle et du dernier avis d'imposition. Le tarif est calculé en fonction de vos ressources.

Pour les séjours annuels au Pradet (Var) et à Pleubian (Côtes-d'Armor), les inscriptions se tiendront, elles, le mardi 30 avril.

➔ **INFOS**

Renseignements au 01 58 34 69 88



## Participez au Conseil des Aînés

Vous êtes spinassien(ne), vous avez plus de 65 ans et vous aimeriez vous investir davantage dans votre ville? Participez au Conseil des Aînés afin de partager vos idées et de mettre en place des projets. Si vous ne faites pas déjà partie d'un Conseil Consultatif de Quartier, vous pourrez ainsi intégrer un des trois groupes de travail : intergénérationnel, maintien à domicile et développement durable, ou même proposer de nouvelles thématiques. Votre énergie et vos propositions seront les bienvenues lors des réunions mensuelles!

Candidatures auprès de Manuel Chambrouy par *mél* : [manuel.chambrouy@epinay-sur-seine.fr](mailto:manuel.chambrouy@epinay-sur-seine.fr) ou par *téléphone* : 01 49 71 42 06. Des bulletins d'inscriptions sont disponibles au CCAS (7, rue Mulot).

## Club Senior: les activités de février

### ■ Vendredi 1<sup>er</sup> février

**Matin** : initiation et perfectionnement en informatique, et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2<sup>e</sup> groupe)

**Après-midi** : cours de remise à niveau en informatique, et atelier relaxation

■ **Lundi 4 février** : jeux de société

■ **Mardi 5 février** : initiation à l'aquarelle

■ **Mercredi 6 février** : les mythes, avec l'association « La Rocailleuse »

■ **Jeudi 7 février** : atelier « mémoire et prévention des chutes » (1<sup>er</sup> groupe)

■ **Vendredi 8 février**

**Matin** : initiation et perfectionnement en informatique, et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2<sup>e</sup> groupe)

**Après-midi** : cours de remise à niveau en informatique, et atelier relaxation

■ **Lundi 11 février** : jeux de société

■ **Mardi 12 février** : danse de salon

■ **Mercredi 13 février** : conférence du Docteur Besse sur l'audition

■ **Jeudi 14 février** : atelier « mémoire et prévention des chutes » (1<sup>er</sup> groupe)

■ **Vendredi 15 février**

**Matin** : initiation et perfectionnement en informatique, et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2<sup>e</sup> groupe)

**Après-midi** : cours de remise à niveau en informatique, et atelier relaxation

■ **Lundi 18 février** : jeux de société

■ **Mardi 19 février** : chant

■ **Mercredi 20 février** : atelier bijoux

■ **Jeudi 21 février** : atelier « mémoire et prévention des chutes » (1<sup>er</sup> groupe)

■ **Vendredi 22 février**

**Matin** : initiation et perfectionnement en informatique, et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2<sup>e</sup> groupe)

**Après-midi** : cours de remise à niveau en informatique, et atelier relaxation

■ **Lundi 25 février** : jeux de société

■ **Mardi 26 février** : madison

■ **Mercredi 27 février** : visite de l'Opéra Garnier

■ **Jeudi 28 février** : atelier « mémoire et prévention des chutes » (1<sup>er</sup> groupe)



## HISTOIRE DES ENTREPRISES

Schneider :  
la verrerie de luxe

**Daum, Gallé et Lalique : trois noms connus de la grande époque de la verrerie « Art nouveau - Art déco », entre 1895 et 1935. Mais un quatrième nom, plus discret, fait également partie de ce cercle renommé qui a vu le jour avec l'École de Nancy : Schneider, dont la production était basée à Épinay-sur-Seine.**



Ateliers de décoration pour Le Verre Français (photographie, Archives Schneider, 1925-1929).

**A**près leur apprentissage à la manufacture de verre Daum, Charles Schneider, l'artiste, et son frère Ernest, le gestionnaire, fondent en 1913 leur entreprise à Épinay-sur-Seine, au 49, rue Coquenard, (aujourd'hui rue de l'Yser), au lieu-dit La Justice. Pendant la Première Guerre Mondiale, la verrerie fournit du matériel médical. Dès l'armistice, l'entreprise connaît un immense succès commercial, particulièrement dans les milieux aisés. En 1925, elle compte plus de 500 salariés et vend ses créations dans le monde entier.

Sa réussite s'explique d'abord par l'aspect esthétique et par une production très soignée, avec des formes épurées aux couleurs vives et une prédilection pour les associations de couleurs telles qu'orange et rouge, violet et jaune, bleu et vert. Elle accompagne aussi l'élan artistique de l'époque, les créations de Schneider étant proches des recherches cubistes et futuristes, et notamment du travail sur les couleurs et la lumière réalisé par des artistes tels que Delaunay, Dufy ou Léger.

**Trois appellations**

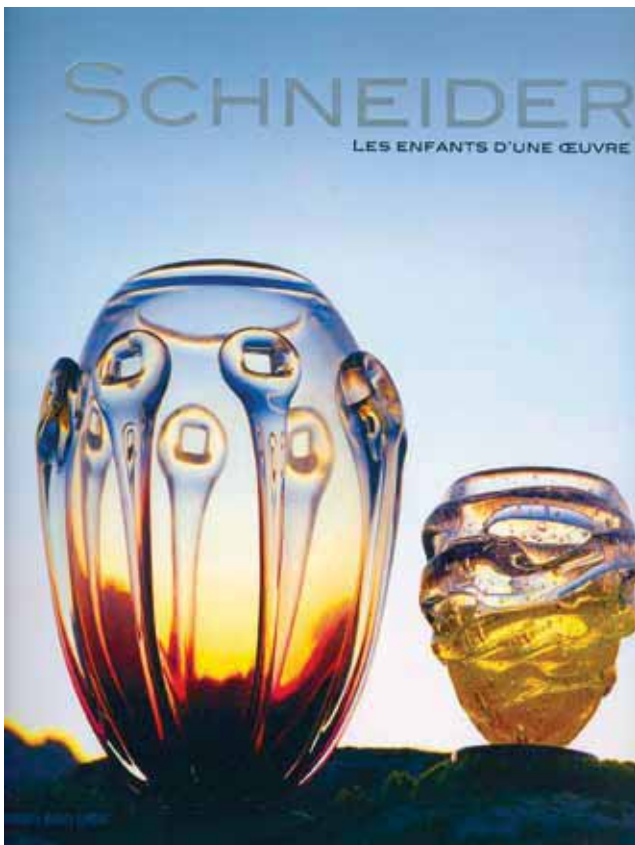
Pendant une dizaine d'années, de 1920 à 1930, le succès est tel que, pour répondre à la demande, la société instaure trois marques distinctes : les œuvres les plus originales et les plus chères sont toujours signées « Schneider », alors que les plus sophistiquées, produites en plus grande série, sont fabriquées sous les appellations « Charder » (contraction de Charles Schneider) et « Le Verre Français », notamment pour le marché américain.

Aujourd'hui, les objets de Schneider sont très recherchés par les collectionneurs en France, en Allemagne, au Japon et aux États-Unis. Pièces d'exception, les coupes à bijoux à pied noir font notamment la renommée de la marque, mais aussi les lampes, les pichets, les vases... Les plus beaux modèles peuvent dépasser 15 000 euros aux enchères !

La grande dépression économique de 1929 verra malheureusement la verrerie périr, pour finalement faire faillite en 1938.

**Quelques pièces au Marché Biron**

Pour découvrir et apprécier le travail de Schneider, il est possible de visiter la galerie « Choses et autres choses » au Marché Biron des Puces de Saint-Ouen, où Laurence et Jean-Pierre Serre, auteurs d'un très beau livre consacré au maître verrier, *Schneider, les enfants d'une œuvre*, présentent quelques pièces rares (renseignements sur <http://chosesetautres-choses.fr>).



## Vos adjoints au maire

Ils vous reçoivent sur rendez-vous.

### **Patrice KONIECZNY**

1<sup>er</sup> adjoint chargé de la Culture, des Jumelages et des Associations  
Tél. : 01 49 71 89 14

### **Brigitte ESPINASSE**

2<sup>e</sup> adjointe chargée des Finances  
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

### **Jean-Claude FLANDIN**

3<sup>e</sup> adjoint chargé des Bâtiments, des Commissions de sécurité et d'accessibilité  
Tél. : 01 49 71 89 71

### **Danielle LE GLOANNEC**

4<sup>e</sup> adjointe chargée du Commerce, de l'Artisanat, du Développement local et des Centres socioculturels  
Tél. : 01 49 71 26 26

### **Farid SAIDANI**

5<sup>e</sup> adjoint chargé de la Politique de la ville, de la Démocratie de proximité et participative  
Tél. : 01 49 71 42 71

### **Patricia BASTIDE**

6<sup>e</sup> adjointe chargée des Affaires sociales, de la Santé, de la Famille, des Personnes âgées et de la Petite enfance  
Tél. : 01 49 71 98 51

### **Salah BOURDI**

7<sup>e</sup> adjoint chargé de la Prévention  
Tél. : 01 49 71 79 37

### **Sylvie BLIN**

8<sup>e</sup> adjointe chargée des Affaires générales, de l'État civil et des Élections  
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

### **Daniel LE DANOIS**

9<sup>e</sup> adjoint chargé des Affaires scolaires  
Tél. : 01 49 71 98 22

### **Samia AZZOUZ**

10<sup>e</sup> adjointe chargée des Affaires sportives  
Tél. : 01 49 71 32 86

### **Claude TILLIET**

11<sup>e</sup> adjoint chargé de l'Environnement, des Berges de Seine, des Parcs et jardins, du suivi de l'exploitation de l'équipement sport et loisirs Le Canyon  
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

### **Abir BEN CHEIKH**

12<sup>e</sup> adjointe chargée de la Jeunesse  
Tél. : 01 49 71 89 03

# Séance du 24 janvier

Voici les points votés lors du dernier Conseil municipal.

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 20 décembre 2012
- Budget primitif de la commune pour l'année 2013
- Fiscalité directe locale : vote des taux pour l'année 2013
- Révision des tarifs des concessions funéraires pour l'année 2013
- Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
- Approbation de la convention entre le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de l'Académie de Créteil et la Ville d'Épinay-sur-Seine dans le cadre du projet de l'école numérique
- Dénomination et sectorisation de l'école maternelle située au 142-144, avenue de la République
- Convention d'objectifs et de financement « Centre social - Animation collective familles » de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le centre socioculturel la Maison du Centre
- Convention d'objectifs et de financement « Centre social » de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le centre socioculturel la Maison du Centre
- Avenants 2012 entre le Département de la

- Seine-Saint-Denis et la commune d'Épinay-sur-Seine pour la Maison du Théâtre et de la Danse
- Subvention exceptionnelle au collège Roger Martin du Gard pour un séjour linguistique à Barcelone
- Convention de gestion du contingent de deux logements situés rue de Paris (OPD-HLM)
- Note d'information concernant l'attribution du marché de travaux de serrurerie et sur l'opération de réaménagement et de mise aux normes de la salle de spectacle du Pôle Musical d'Orgemont (PMO)
- Note d'information concernant l'attribution du marché de travaux de restauration de la salle des mariages
- Versement de la subvention 2013 à l'association du Groupement d'Entr'Aide Pour le Personnel Communal
- Création de six postes dans le cadre du dispositif des Emplois d'avenir
- Modifications du tableau des emplois
- Compte rendu des décisions du Maire en matière de droit de préemption urbain
- Compte rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général Des Collectivités Territoriales



■ Prochain Conseil municipal :  
Jeudi 28 février  
à 20 h 45 à l'Hôtel de Ville

## Tribune de la majorité

Large distribution de tracts, activisme forcené sur les réseaux sociaux, affichage sauvage donc illégal... Depuis quelques semaines, l'opposition municipale se manifeste tous azimuts. Que nous vaut cette subite résurgence d'intérêt pour les dossiers de la ville et de ses habitants, après de longues années de silence et d'absence quasi totale ? Nous n'osons imaginer qu'il s'agisse de l'approche des élections municipales de 2014...

Cette course à l'échalote n'autorise cependant pas tout. Dans leurs écrits, figurent en effet des attaques personnelles contre certains élus mais aussi contre les agents de la Ville et de Plaine Commune, dont la qualité du travail est directement remise en cause. Cette manière de faire ne les honore pas. Tous ces adversaires d'hier - communistes, PS, non-inscrits - sont bizarrement devenus les alliés d'aujourd'hui... avant d'être à nouveau les concurrents de demain.

Car ne nous y trompons pas : derrière cette unité de façade, se cache un combat sans merci pour obtenir le leadership de la ou des futures listes d'opposition. Ce serait risible si ce n'était pitoyable.

Pour ce qui nous concerne, nous travaillons sans relâche depuis 2008 pour améliorer le quotidien des Spinassiens, en lançant de nombreux projets, en modernisant l'habitat, en proposant de nouveaux services, mais également en intervenant auprès d'un État souvent défaillant, quelle que soit la couleur politique des gouvernements. Loin des dorures des Ministères et du Parlement, notre majorité - forte de sa diversité et de sa complémentarité - fait avancer notre commune. Elle est et restera à votre service tant que vous lui accorderez sa confiance.

Très cordialement  
L'équipe du Maire

## Tribune de l'opposition

### Texte commun aux deux groupes

#### REJOIGNEZ LE COMITE LOCAL POUR LE DROIT DE VOTE DES RESSORTISSANTS NON COMMUNAUTAIRES AUX ELECTIONS LOCALES DE 2014

Le suffrage universel a été une longue lutte dans l'histoire de la République. Si, en 1793, la première République en adopta le principe, il fut réellement mis en œuvre par la deuxième République, après la Révolution de 1848. Mais le suffrage resta limité aux hommes jusqu'en 1944, lorsque fut enfin instauré, à la libération, le droit de vote pour les femmes. En 1974, l'âge du droit de vote fut abaissé de 21 à 18 ans.

En 1998, les étranger(e)s citoyen(ne)s des pays de l'Union européenne résidant en France ont été admis(e)s au vote et à l'éligibilité pour les élections municipales et au Parlement européen. Les étranger(e)s extracommunautaires restent privé(e)s de ce droit alors que de nombreux responsables politiques se sont exprimé(e)s en faveur de ce droit. Près de deux millions et demi d'étrangers(e)s extracommunautaires vivent et travaillent dans des communes, participent à la vie locale et paient des impôts. Nombre d'entre eux/elles sont responsables d'associations, délégué(e)s de parents d'élèves, délégué(e)s syndicaux(cales).

La vie locale est un lieu essentiel de la vie démocratique. Il est temps de franchir une nouvelle étape pour l'élargissement du suffrage universel, la démocratie, la cohésion sociale et pour l'égalité des droits.

La France, pays moteur de l'Union européenne est à la traîne puisqu'elle fait partie des 10 pays qui n'accordent aucun droit politique aux ressortissants des Etats tiers, sur les 27 Etats-membres que compte l'Union européenne.

A Epinay-sur-Seine, comme partout en France, des collectifs citoyens se sont créés pour défendre ce droit à la démocratie et demander au gouvernement d'engager le processus de révision constitutionnelle permettant d'instaurer le droit de vote et d'éligibilité pour nos concitoyen(ne)s résident(e)s étranger(e)s aux élections locales dès les élections municipales en 2014. **Nous, élu(e)s d'Epinay-sur-Seine, soutenons cette démarche et vous appelons à rejoindre ce collectif spinassien.**

Ghislaine CAILLEUX - Batama  
DOUMBIA - Anne-Sophie HARDY -  
Martine MATMATI- Daniel RIGAULT-  
Yannick TRIGANCE  
Contact : 0 6 61 41 00 86

### « Pour une ville juste envers tous »

Le groupe « Pour une ville juste envers tous » n'a remis aucun texte au jour de la mise sous presse.



## Maison de Justice et du Droit

Permanences au 1, rue de la Terrasse, les lundis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30, les mercredis de 9 h 10 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, et les vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

### Renseignements

Tél. : 01 48 23 22 27



## Mairie annexe d'Orgemont

Une permanence concernant toutes les démarches des Français à l'étranger a lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, soit le 7 février, sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 h 30. Elle accompagne les administrés dans leurs démarches auprès des consulats de France (mariages, naissances, décès...) et dans leurs démarches d'état civil.

### Renseignements

Tél. : 01 48 41 25 25



## Écrivain public

Un écrivain public de l'association Amitié Franco-Marocaine d'Épinay-sur-Seine assure une permanence chaque mardi à la Maison des associations (79 ter, rue de Paris), de 14 h à 17 h, et chaque jeudi au siège de l'association (114, rue de Paris), de 14 h à 17 h. Il est à votre service pour tous travaux de rédaction ou de traduction.

### Renseignements

Maison des associations - Tél. : 01 49 98 13 80

D'autres permanences assurées par l'ISM interprétariat (Inter Service Migrants) ont lieu dans les centres socioculturels :

- **Maison du Centre** : les lundis, de 16 h à 18 h, 7, rue du Maréchal Maison - Tél. : 01 48 26 10 21
- **Félix Merlin** : les mardis, de 14 h à 17 h 30, sur rendez-vous, 67, rue Félix Merlin - Tél. : 01 48 41 96 39
- **La Source-Les Presles** : les jeudis, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous, 10, rue J.-P. Rameau - Tél. : 01 49 71 50 25



## Aide pour votre projet de construction

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 93 (CAUE) est une association qui a pour vocation de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en Seine-Saint-Denis. Une de ses missions est le conseil gratuit aux particuliers afin de les aider à concevoir leur projet : agencement, aspect architectural, matériaux, HQE...

### Renseignements

Prochaines permanences : les 7 et 21 février, de 14 h à 17 h. Prenez rendez-vous auprès du service urbanisme : 7 bis, rue de Paris. Tél. : 01 49 71 99 62



## Info Énergie

Attention, il n'y aura pas de permanence au Point Info Énergie au mois de février. Elles reprendront très prochainement.

### Renseignements

Tél. : 01 49 71 98 75



## Surendettement

L'association Léo Lagrange, qui agit pour la défense des consommateurs, propose des permanences surendettement pour informer, conseiller et accompagner dans les démarches. Elles ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, sur rendez-vous, de 14 h à 16 h 30 au CCAS, 7, rue Mulot. Prochaines dates : 7 et 21 février.

### Renseignements

Tél. : 01 49 71 98 75



## Point Info Cancer

Les associations Une luciole dans la nuit et Vivre comme avant animent une permanence d'information et d'orientation sur les cancers, avec le soutien de la Ville et de la clinique de l'Estrée. Besoin d'informations pratiques (accès aux soins, dépistages, adresses utiles), d'une écoute et/ou d'un soutien ? Rendez-vous le 3<sup>e</sup> mardi du mois, soit le 19 février, de 14 h à 17 h, au 1<sup>er</sup> étage du Centre de consultation des Presles (21, rue du Commandant Bouchet). Possibilité d'accueil en dehors de cette date, sur rendez-vous.

### Renseignements

Tél. : 0 6 72 21 31 52

Mél : unelucioledanslanuit@orange.fr



## Point Écoute Femmes

Des avocats, juristes, médiatrices et psychologues écoutent, orientent et accompagnent les femmes qui ont besoin de conseils. Gratuit, anonyme et confidentiel, cet accueil est assuré, avec ou sans rendez-vous, le mardi de 14 h à 18 h, le jeudi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30, au Point Écoute Femmes, 9, rue du Maréchal Maison (à côté de la Maison du Centre). Sonner à l'interphone « PEF », puis monter au 1<sup>er</sup> étage.

### Renseignements

Tél. : 01 45 88 09 09

Mél : ajbf.juristes@yahoo.fr



## ADIL 93

Les permanences se tiennent :

- au service Logement-FSL, 7, rue Mulot, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, soit les 7 et 21 février,

Tél. : 01 49 71 99 79

- à la mairie annexe d'Orgemont (place d'Oberursel), le 2<sup>e</sup> jeudi du mois, soit le 14 février de 14 h à 17 h, sans rendez-vous. Tél. : 01 48 41 25 25
- à la Maison de Justice et du Droit (1, rue de la Terrasse) le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, soit le 28 février, de 14 h à 17 h, sans rendez-vous. Tél. : 01 48 23 22 27



## Police municipale

- Pour les patrouilles et les interventions, tous les jours de 7 h à minuit. Prise et fin de service modulables en fonction des événements.

Tél. : 01 49 71 99 00

- Accueil du public du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 15.
- Accueil pour les démarches administratives (attestations d'accueil, fourrière, déclarations de chiens dangereux, objets trouvés...) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30, et le samedi de 9 h à 17 h.

## Les prochains rendez-vous de la Maison des Parents

- **Mardi 5 février à 10 h :** initiation aux massages pour bébés et jeunes enfants, animée par l'association « Bébé massé, bébé comblé! ».
- **Mercredi 6 février à 10 h :** information sur la prévention des accidents de la vie courante, animée par le président de l'Institut de Prévention des Accidents Domestiques.
- **Mercredi 13 février à 14 h :** « s'organiser pour mieux gérer le quotidien », échanges animés par l'assistante sociale de la Réussite éducative.
- **Mardi 19 février, à 9 h 15 :** « parcours maternité », information en direction des futurs et jeunes parents, en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (détails des interventions au 01 49 71 42 67).
- **Mercredi 20 février à 14 h :** information « mal-être au collège: repérer et réagir », animée par la psychologue de la Réussite éducative.

Et permanence d'une psychologue de la Réussite éducative les lundis 4 et 18 février, de 13 h 30 à 15 h 30, pour une écoute, un soutien, une orientation face à toute difficulté rencontrée dans les relations parents-enfants.

Attention, inscription obligatoire pour toutes les informations et rencontres de la Maison des Parents. Leur lieu vous sera communiqué à l'inscription.

### Renseignements

Tél. : 01 49 71 42 64



### NOUVEAU CALENDRIER SCOLAIRE

L'automne dernier, les vacances de la Toussaint ont été allongées à deux semaines complètes. Cette modification du calendrier scolaire pour l'année 2012-2013 implique deux autres changements pour rattraper les jours de classe perdus : les enfants auront donc cours le mercredi 22 mai 2013, toute la journée, et les vacances d'été commenceront le samedi 6 juillet 2013, au lieu du jeudi 4 juillet comme prévu initialement.

### PLUS DE BUS LE DIMANCHE SUR LA LIGNE 354

Depuis mi-décembre, le bus 354, qui circule de la gare RER C d'Épinay-sur-Seine jusqu'à la gare RER C de Pierrefitte-Stains, passe plus souvent le dimanche, avec des intervalles réduits à 20 minutes.

### DES INFOS ET DES CONSEILS POUR LES PROPRIÉTAIRES

La Chambre des propriétaires met en place une nouvelle permanence à Enghien-les-Bains (salle de l'Europe, 57 rue du Général de Gaulle), afin de conseiller et d'informer les propriétaires sur le plan juridique, fiscal, administratif et technique (copropriété, location, gestion et optimisation d'un patrimoine immobilier...). Elles se tiendront un samedi par mois, de 9 h à 12 h. Prochains rendez-vous pour 2013 : les 9 février, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 7 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 7 décembre. Plus d'infos au 01 47 05 30 99 ou sur [www.chdp.asso.fr](http://www.chdp.asso.fr)



## Devenez infirmier(e)s

L'Institut de Formation des Soins Infirmiers (IFSI) organise une journée portes ouvertes le samedi 9 février, de 9 h 30 à 17 h, à Neuilly-sur-Marne.

L'occasion de rencontrer les formateurs, les professionnels et les étudiants qui témoigneront de leur parcours. Cet établissement, qui dépend de l'Université Paris 13, prépare chaque année 300 étudiants au diplôme d'État d'infirmier. Plus d'informations auprès du secrétariat de l'IFSI de Ville-Évrard (202, avenue Jean Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne) au 01 43 09 31 27. Les dossiers d'inscription aux concours infirmiers sont également téléchargeables sur le site internet [www.eps-ville-evrard.fr](http://www.eps-ville-evrard.fr).

**Accès par le RER A (direction Marne-la-Vallée / arrêt Neuilly-Plaisance) puis par le bus 113 (direction Chelles / arrêt Ville-Évrard) ou par le RER E (direction et arrêt Chelles-Gournay) puis par le bus 113 (direction Nogent / arrêt Ville-Évrard).**



### PHARMACIES DE GARDE\* du mois de février 2013

Secteurs : Saint-Denis/Épinay-sur-Seine/Stains/Pierrefitte-sur-Seine/Villetaneuse

\*sous réserve de modification

#### Dimanche 3 février Pharmacie de la Place

57, rue de Paris  
93800 Épinay-sur-Seine  
Tél. : 01 48 26 51 07

#### Dimanche 10 février Pharmacie Benhamida

3, place de la Nouvelle Gare  
93800 Épinay-sur-Seine  
Tél. : 01 48 29 51 04

#### Dimanche 17 février Pharmacie Grandmougin

48, rue Félix Merlin  
93800 Épinay-sur-Seine  
Tél. : 01 48 41 79 51

#### Dimanche 24 février Pharmacie des Joncherolles

43-45, chemin des Joncherolles  
93380 Pierrefitte-sur-Seine  
Tél. : 01 48 26 53 50



### ÉTAT CIVIL Naissances Novembre

■ Le 30, Adam SIDIBÉ

### Décembre

■ Le 3, Marie-Abigaëlle, Eurydice OKOME NGUEMA ■ Le 29, Sarah HANNA, Salma RAFIKI



### Mariages Décembre

■ Le 8, Rania ABD ALLA et Ismat HASSAN KHALIL ■ Le 12, Najate TAHIRI et Ivan MALAJESKOVIC ■ Le 15, Ardjatta KONE et Yacouba SIDIBE, Kettelie FAUSTIN et Hervé LABATTE

### Janvier

■ Le 5, Linmia BIRI et Jaussif, Ahmed MANZOOR

## Déchets, mode d'emploi

### Les encombrants, c'est pas n'importe quoi n'importe quand!

#### Quels déchets sont concernés?

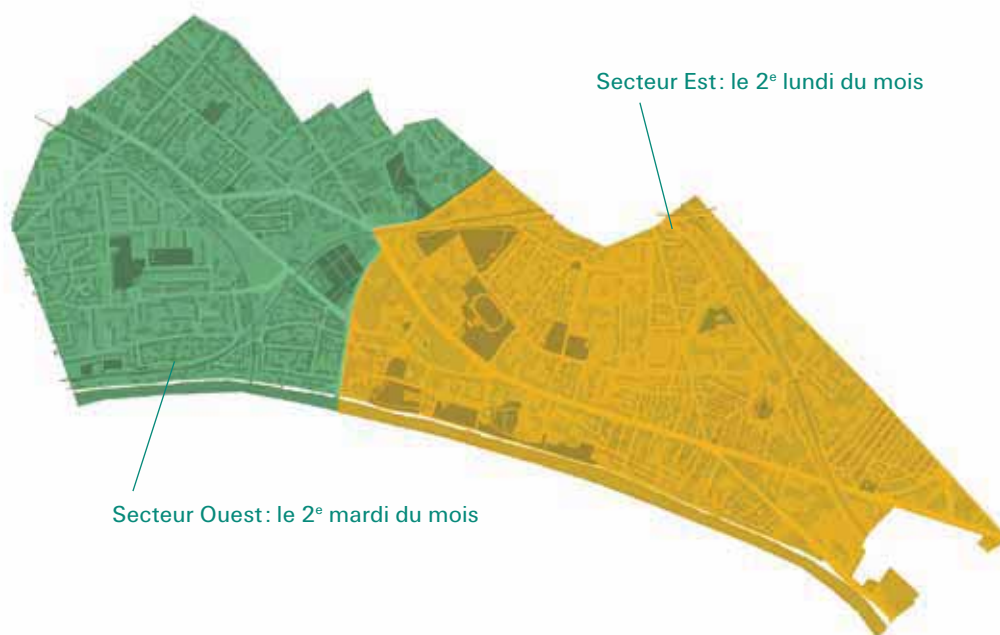
Uniquement le mobilier (tables, chaises...), les matelas et sommiers, les gros cartons... Les gravats, les D3É (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les déchets toxiques (pots de peinture ou d'huile usagés, pièces automobiles, bouteilles de gaz, pneus...) et les déchets verts ne sont en effet pas considérés comme des encombrants. Ils doivent donc être déposés à la déchetterie (9, rue de l'Yser).

#### Quand les sortir?

La collecte des encombrants est réalisée à partir de 7 h le 2<sup>e</sup> lundi du mois dans la partie Est de la ville, soit le **11 février**, et le 2<sup>e</sup> mardi du mois dans la partie Ouest, soit le **12 février** (voir plan ci-contre). Vous pouvez les sortir sur le trottoir la veille à partir de 18 h. Tous les dépôts sur le domaine public en dehors de ces horaires sont interdits. Les agents du service propreté mettent tout en œuvre pour que la ville soit agréable mais vous êtes aussi les premiers acteurs de l'amélioration du cadre de vie.

#### Où les déposer si besoin?

Si vous ne pouvez pas attendre cette collecte mensuelle pour sortir vos encombrants, vous devez les déposer à la déchetterie (9, rue de l'Yser). Des locaux d'encombrants sont aussi mis à disposition pour les stocker dans la plupart des logements collectifs.



### Ordures ménagères et tri sélectif

#### Les ordures ménagères sont collectées:

- 2 fois par semaine en zones pavillonnaires
- 3 fois par semaine pour l'habitat collectif

Pour connaître les jours de collecte en fonction de votre adresse, contactez Allo Agglo: 0800074904 (numéro vert)

#### Collecte sélective (bac gris à couvercle jaune):

- secteur Est: jeudis 7, 14, 21, 28
- secteur Ouest: vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22

#### Collecte du verre (bac gris à couvercle vert):

- secteur Est: mardis 5, 12, 19, 26
- secteur Ouest: mercredis 6, 13, 20, 27

Pour le bon fonctionnement des collectes, sortez vos conteneurs la veille du ramassage à partir de 19 h. Tous les dépôts sur le domaine public en dehors des horaires de passage de la benne à ordures sont interdits.

### Dépôt des piles

Six collecteurs sont placés sous les panneaux d'information de la Ville:

- 28-32, avenue Gallieni
- 25, rue de Marseille
- 2, rue du 8 mai 1945
- 53, boulevard Foch
- Angle av. de la Marne/ rue du Commandant Louis Bouchet
- 23, rue de Paris

#### Renseignements

Le numéro vert Allo Agglo! **0800074904** est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les collectes et la déchetterie.



### Pensez à la déchetterie!

Implantée 9, rue de l'Yser, son accès est gratuit.

■ Pour les particuliers: lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 18 h 40, mardi et jeudi de 12 h à 18 h 40

■ Pour les artisans et entreprises: mardi et jeudi de 7 h à 12 h

■ Fermée les: 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

# Février 2013

<p><b>Vendredi 1<sup>er</sup> février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La Marquise de Cadouin (théâtre)</b>, à 20 h 30, à la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD)</li> </ul>	<p><b>Vendredi 15 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concert de la Jeune Philharmonie de Seine-Saint-Denis</b>, à 20 h 30, à l'Espace Lumière, dans le cadre de la Petite saison du Conservatoire</li> </ul>
<p><b>Samedi 2 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Course cyclo</b>, organisée par le CSME sur les berges de Seine, ouvertes aux enfants et aux parents issus des clubs de la Seine-Saint-Denis. Départ des courses à partir de 14 h. Remise des récompenses à 16 h pour l'ensemble des courses</li> <li>• <b>La Marquise de Cadouin (théâtre)</b>, à 20 h 30, à la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD)</li> </ul>	<p><b>Samedi 16 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Portes ouvertes du Centre d'Information et d'Orientation (CIO)</b>, de 9 h à 17 h, au 7 bis, avenue de la République</li> </ul>
<p><b>Lundi 4 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Exposition « À la découverte de l'Asie »</b>, à la Maison du Centre jusqu'au 15 février</li> <li>• <b>Début des inscriptions scolaires</b> à la mairie annexe (1, rue Mulot) ou à la mairie annexe d'Orgemont (place Oberursel)</li> </ul>	<p><b>Dimanche 17 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Loto du Rotary-club</b>, à partir de 14 h, à l'Espace Lumière</li> </ul>
<p><b>Mardi 5 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réunion de quartier à Gros Buisson</b>, à 19 h 30, école maternelle Gros Buisson (réfectoire) - rue d'Armentières</li> </ul>	<p><b>Mercredi 20 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Après-midi thématique sur le Service Volontaire Européen (SVE)</b>, à 15 h 30, à l'espace Ressources</li> </ul>
<p><b>Mercredi 6 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concert de Julien Clerc</b>, à 20 h 30, à l'Espace Lumière (complet)</li> </ul>	<p><b>Jeudi 21 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réunion de quartier à Orgemont</b>, à 19 h 30, école Anatole France (réfectoire) - 59, rue Félix Merlin</li> </ul>
<p><b>Samedi 9 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soirée Spin'art</b>, à partir de 20 h, à l'Espace Lumière</li> <li>• <b>Crêpes party et soirée jeux du centre socioculturel La Source-Les Presles</b>, à partir de 18 h, à la Commanderie de Presles (Val-d'Oise)</li> </ul>	<p><b>Vendredi 22 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'Ogresse des archives et son chien (danse théâtre)</b>, à 20 h 30, à la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD)</li> </ul>
<p><b>Dimanche 10 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Petit Monstre (théâtre de marionnettes jeune public)</b>, à 16 h 30, à la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD)</li> </ul>	<p><b>Samedi 23 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Festival de Rueda de Casino (salsa cubaine)</b>, à partir de 20 h, à l'Espace Lumière</li> <li>• <b>Recensement de la population</b>, qui concerne 8 % des foyers spinassiens, jusqu'au 23 février</li> </ul>
<p><b>Jeudi 14 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conférence du Rotary-club sur « Les Grands de ce monde »</b>, à 20 h 30, à la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD)</li> </ul>	<p><b>Mardi 26 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préinscriptions pour le séjour en Turquie des aînés spinassiens</b>, de 13 h 30 à 16 h, au Club Senior</li> </ul>
	<p><b>Mercredi 27 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conférence-goûter de l'Union des Artistes d'Épinay sur l'Art nouveau</b>, à 14 h 30 (plus d'infos sur le lieu au 06 71 45 41 67)</li> </ul>
	<p><b>Jeudi 28 février</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil municipal</b>, à 20 h 45, à l'Hôtel de Ville</li> </ul>



*Saint Valentin le 14 février*  
**Affichez votre amour**  
**sur les panneaux électroniques**

---

*Remplissez un bulletin sur*  
*[www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)*

**Renseignements : 01 49 71 89 33**